

Scholae et espace civique à Avenches

Autor(en): **Goffaux, Bertrand**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **52 (2010)**

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-246423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Scholae et espace civique à Avenches

Bertrand Goffaux

Résumé

L'épigraphie de la cité des Helvètes présente la particularité de rassembler un groupe assez important d'inscriptions relatives à la dédicace de *scholae*, qui proviennent presque toutes de la zone du *forum* d'Avenches. Le présent article réexamine ce dossier épigraphique en cherchant à intégrer ces inscriptions dans leur contexte architectural et à tirer parti des recherches récentes consacrées aux édifices collégiaux. Il propose ainsi d'identifier la salle de réunion mise au jour en 2003 sur le flanc ouest du *forum* avec la *schola* des Nautes connue par une inscription découverte dans cette parcelle au début du XIX^e s. Ce type d'édifices, bordé de banquettes, offrait un cadre idéal aux pratiques de sociabilité des collèges romains.

D'autre part, il émet également l'hypothèse que d'autres *scholae* étaient des édifices rectangulaires plus larges que profonds, destinés à honorer des familles éminentes de la cité, et situés en des lieux très fréquentés, le long de voies d'accès au *forum* ou sur un de ses flancs. Quelle que soit la fonctionnalité principale de toutes ces *scholae*, leur construction était toujours autorisée par une décision des décurions de la cité, qui témoigne de la mainmise du sénat local sur les espaces civiques. Par ailleurs, la plupart de ces aménagements semblent appartenir à la première moitié du II^e s. de notre ère, voire à la période 125-150, ce qui offre un jalon supplémentaire dans l'histoire du *forum* colonial. L'époque fut clairement marquée par une vive émulation entre notables, qui déboucha sur une transformation originale des espaces publics du centre urbain.

Zusammenfassung

Unter den epigraphischen Zeugnissen der Hauptstadt der Helvetier sticht eine relativ grosse Gruppe von Inschriften hervor, die über die Stiftungen von *scholae* berichten und fast ausschliesslich aus dem Bereich des Forums stammen. In dem vorliegenden Artikel werden diese Steininschriften insbesondere auf ihre architektonische Zuordnung hin untersucht, unter Berücksichtigung der neuesten Publikationen über Gebäude, die den Kollegien als Versammlungsorte dienten. Bei dem 2003 am westlichen Rand des Forums freigelegten Versammlungsraum handelt es sich vermutlich um die *schola* der Schiffer (*nautae*), die durch eine in diesem Bereich am Anfang des 19. Jhs. gefundene Inschrift belegt ist. Diese Art von Gebäuden, die mit Bankreihen versehen waren, boten den idealen Rahmen für das Vereinsleben der römischen Korporationen.

Es ist anzunehmen, dass weitere *scholae* mit rechteckigen Gebäuden zu identifizieren sind, die einen eher breiten als länglichen Grundriss besaßen. Diese waren zur Ehrung einflussreicher Familien bestimmt und befanden sich an stark frequentierten Bereichen, entweder an den Zugängen oder am Rand des Forums. Ungeachtet ihrer jeweiligen Funktion musste der Bau einer *schola* stets durch den Beschluss der Dekurionen der Stadt genehmigt werden, was den massgeblichen Einfluss des lokalen Senates im öffentlichen Raum bezeugt.

Die meisten dieser Gebäude stammen sehr wahrscheinlich aus der ersten Hälfte des 2. Jhs., genauer wohl von 125-150 n. Chr., und liefern damit einen weiteren Baustein für die Geschichte des Forums der Kolonie *Aventicum*. Diese Zeit war ganz offensichtlich vom ehrgeizigen Wetteifer von Honoratioren geprägt, der den öffentlichen Raum im Stadtzentrum in besonderer Weise verändern sollte.

Mots-clés

schola
forum
urbanisme
épigraphie
inscriptions

Stichwörter

schola
Forum
Urbanistik
Epigraphik
Inschriften

Übersetzung: Silvia Hirsch

La ville d'*Aventicum* (Avenches), chef-lieu de la *civitas Helvetiorum*, qui devint la *colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata* sous Vespasien¹, présente la particularité d'offrir un dossier épigraphique riche en inscriptions mentionnant des *scholae*. Pas moins de six inscriptions, voire sept si l'on inclut une inscription du *uicus Eburodunum* (Yverdon-les-Bains VD), situé sur le territoire colonial, témoignent de l'existence de *scholae* dans la cité.

Comme nous allons le voir, toutes ces inscriptions proviennent de la zone du *forum* ou de ses environs immédiats, à l'exception de celle d'*Eburodunum*. Il s'agit probablement du dossier le plus riche en attestations épigraphiques de ce type d'édifices, pour une même cité, dans les provinces de l'Occident romain. Cette singularité n'a pas manqué de susciter les interrogations des savants, et notamment celles de G. Th. Schwarz, qui a présenté ses conclusions dans un article de 1957, qui a fortement influencé toutes les recherches postérieures². En partant d'un examen des mentions littéraires de *scholae*, et de parallèles épigraphiques et archéologiques, Schwarz aboutissait à établir une distinction nette entre deux types de *scholae*: d'une part, les *scholae*-monuments, sortes de banquettes semi-circulaires ou rectangulaires situées le long de places ou de voies, qui pouvaient éventuellement avoir une vocation funéraire, et étaient destinées « à l'usage des passants et des oisifs »³; d'autre part, les *scholae*-édifices, bâtiments plus spacieux et complexes, réservés aux multiples activités des corporations⁴. Cette dichotomie liminaire l'amenait ensuite tout naturellement à ranger la *schola* des Nautes, à Avenches, dans la seconde catégorie, en tentant d'en dresser un plan d'après les carnets des voyageurs érudits du XIX^e s.⁵. Il plaçait d'autre part dans la première catégorie toutes les *scholae* honorifiques, décernées à certains notables, et qui n'étaient pas localisées, selon lui, à proximité du lieu de découverte des inscriptions, mais en un lieu indéterminé, le long d'une place ou de voies de la ville antique⁶. Quant aux inscriptions monumentales désignant des *scholae*, conservées dans un état beaucoup plus fragmentaire, il signalait leur existence en passant⁷, mais ne cherchait pas à les étudier dans le détail.

Ce travail pionnier avait bien des mérites et notamment celui d'avoir pris en compte les manuscrits anciens relatifs aux fouilles du début du XIX^e s. pour mieux appréhender le contexte archéologique des découvertes épigraphiques. Mais il s'enfermait dès le départ dans une typologie rigide et réductrice, en isolant deux catégories de *scholae* auxquelles il lui fallait ensuite rattacher toutes les occurrences à Avenches. Il a sans doute également eu un effet néfaste, celui de verrouiller les recherches ultérieures, qui restèrent souvent tributaires de cette dichotomie initiale et des conclusions de Schwarz, notamment sur l'impossibilité de localiser les *scholae* honorifi-

ques, presque systématiquement classées dans la série des *scholae*-monuments⁸. Quant à la *schola* des Nautes, les différents savants ont accepté la position de principe de Schwarz l'attribuant à un édifice complexe, à une *schola*-édifice, tout en l'identifiant plutôt au bâtiment fouillé en 1907-1909 dans l'*insula* 33, un édifice qui disposait de salles chauffées par hypocauste, et était décoré de plusieurs mosaïques⁹.

Le dossier mérite cependant d'être réexaminé car les bases sur lesquelles se fonde la distinction liminaire de G. Th. Schwarz sont en effet fragiles. Comme je l'ai montré ailleurs, il n'y a pas à vouloir distinguer trop nettement entre des *scholae* banquettes et des *scholae* complexes architecturaux abritant les différentes activités des collèges: une analyse des différents usages du terme dans la littérature et dans la documentation épigraphique, jointe à l'étude des contextes architecturaux éventuellement associés, incite plutôt à restreindre son application à de simples exèdres, ou aux seules salles de réunion collégiales, voire à d'éventuels espaces d'exposition, comme dans le cas du portique d'Octavie à Rome¹⁰. Dès lors, il est permis d'aborder l'étude des *scholae* d'Avenches avec un regard neuf, en isolant quatre dossiers (fig. 1): celui de la « *schola* des Nautes », et d'éventuelles autres *scholae* collégiales pour commencer; puis celui des « *scholae* des Otacilii », au nord du flanc ouest du *forum* (*insula* 21 Est); ensuite, celui des *scholae* du flanc oriental du *forum* (*insula* 28 Est); enfin, celui de la « *schola* de C. Flavius Camillus ». L'examen de ce dossier devrait permettre de tirer des conclusions sur la nature des *scholae* d'Avenches, qui pourront sans doute alimenter le débat sur la nature des *scholae* du monde romain, en général, mais aussi éclairer un aspect encore peu étudié de la monumentalisation de la ville.

1 Pour un bilan sur la cité et ses institutions, voir Frei-Stolba 1999, p. 67-91.

2 Schwarz 1957.

3 Schwarz 1957, p. 17.

4 Schwarz 1957, p. 20-21.

5 Schwarz 1957, p. 22-29.

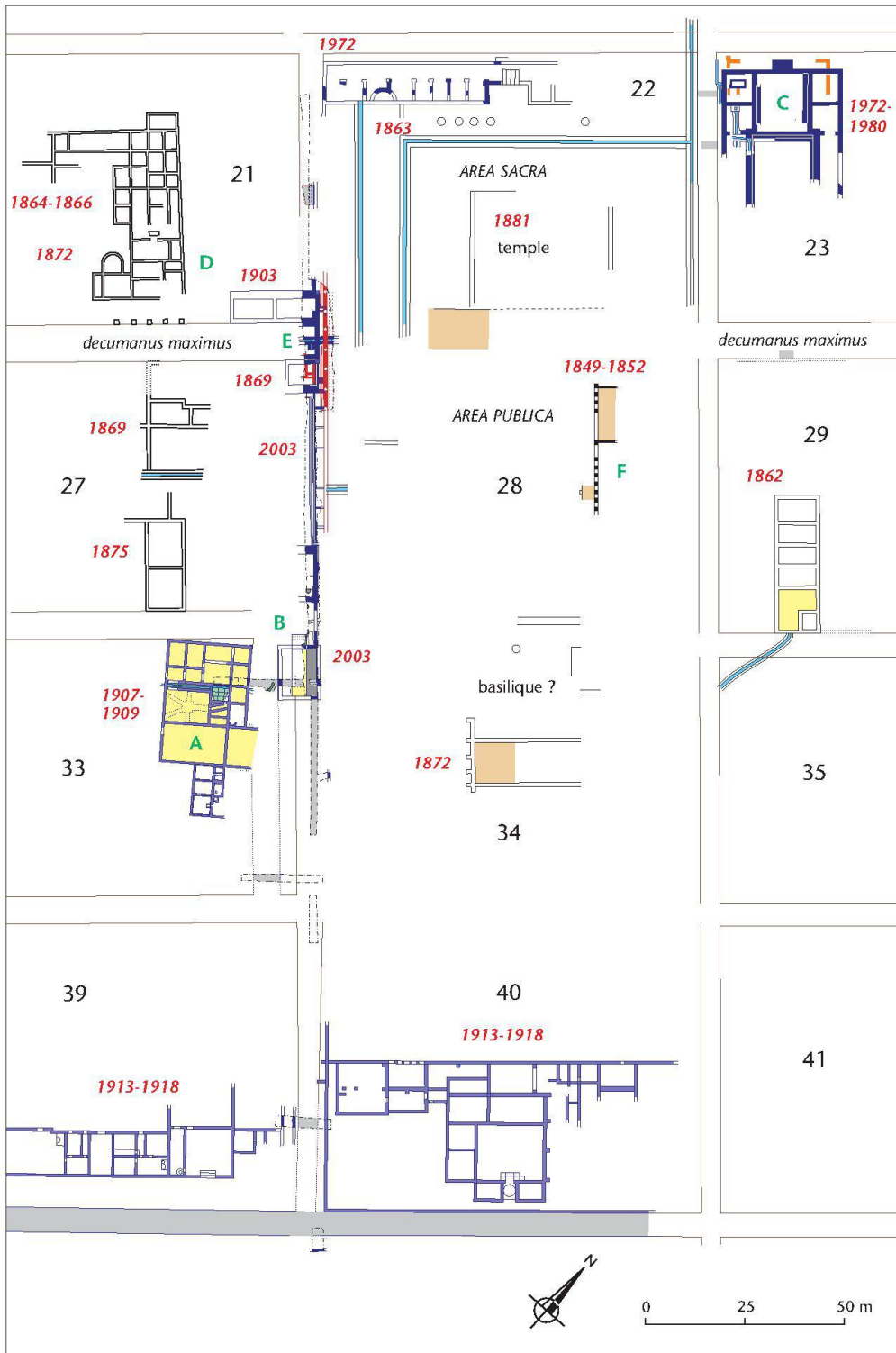
6 Schwarz 1957, p. 58.

7 Schwarz 1957, p. 48 et p. 57, n. 1.

8 Bossert/Fuchs 1989, p. 32; Frei-Stolba/Bielman 1996, p. 44. Seule exception, la position plus nuancée, à défaut d'être précise, de Bielman/Blanc 1994, p. 88-89 et 91.

9 Bossert/Fuchs 1989, p. 42-43; Frei-Stolba/Bielman 1996, p. 50; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, p. 11 et 22.

10 Goffaux 2011.

**Fig. 1**

Avenches. Plan du secteur du forum, avec la localisation des principales interventions archéologiques.

Scholae et édifices collégiaux à Avenches

Les nombreuses mentions de *scholae* dans les inscriptions édilitaires en contexte collégial ont abouti à ce que la terminologie moderne consacre le vocable de *schola* dans le sens d'« édifice collé-

gial », pour désigner avant tout les complexes architecturaux, sortes de maisons très vastes, composés d'une salle de réunion, d'une cour centrale, et de nombreuses dépendances, bien connus à

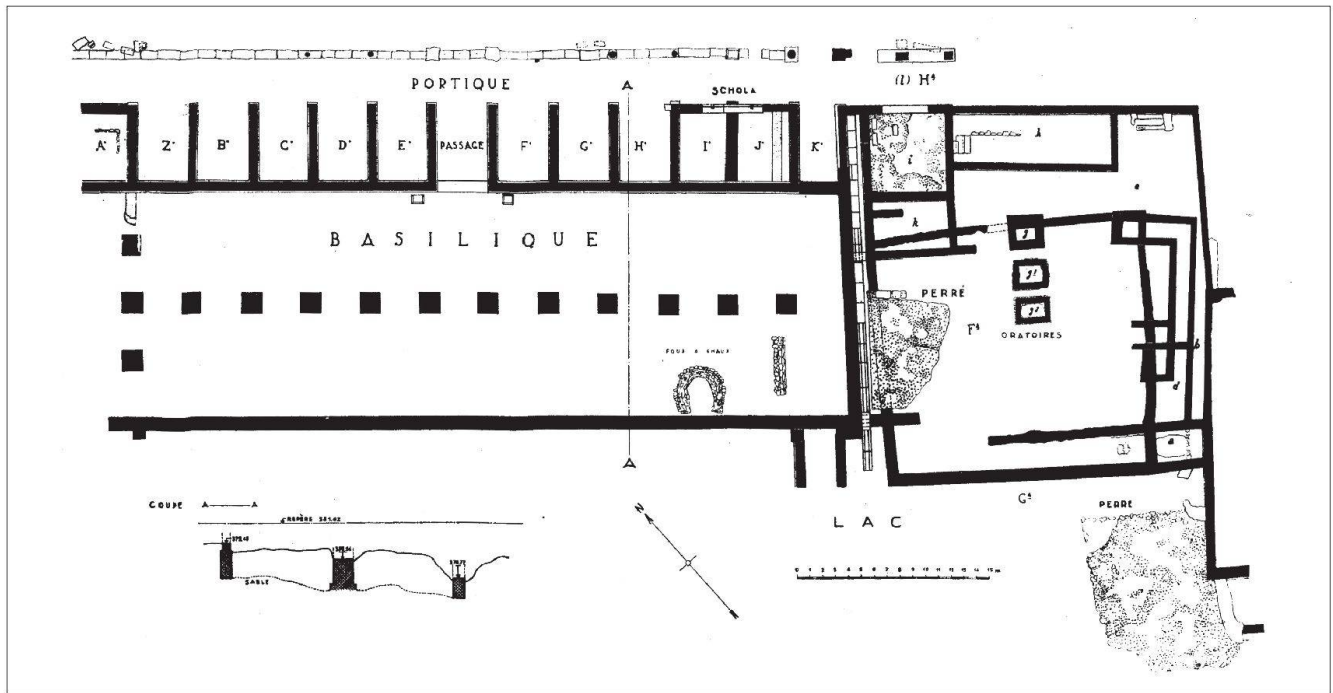


Fig. 2
Lousonna-Vidy. Plan de la basilique. Gilliard 1943, p. 3, fig. 1.

Fig. 3
Lousonna-Vidy. L'inscription des nautes (AE, 1939, 102 = Walser 1979-1980, I, 52).

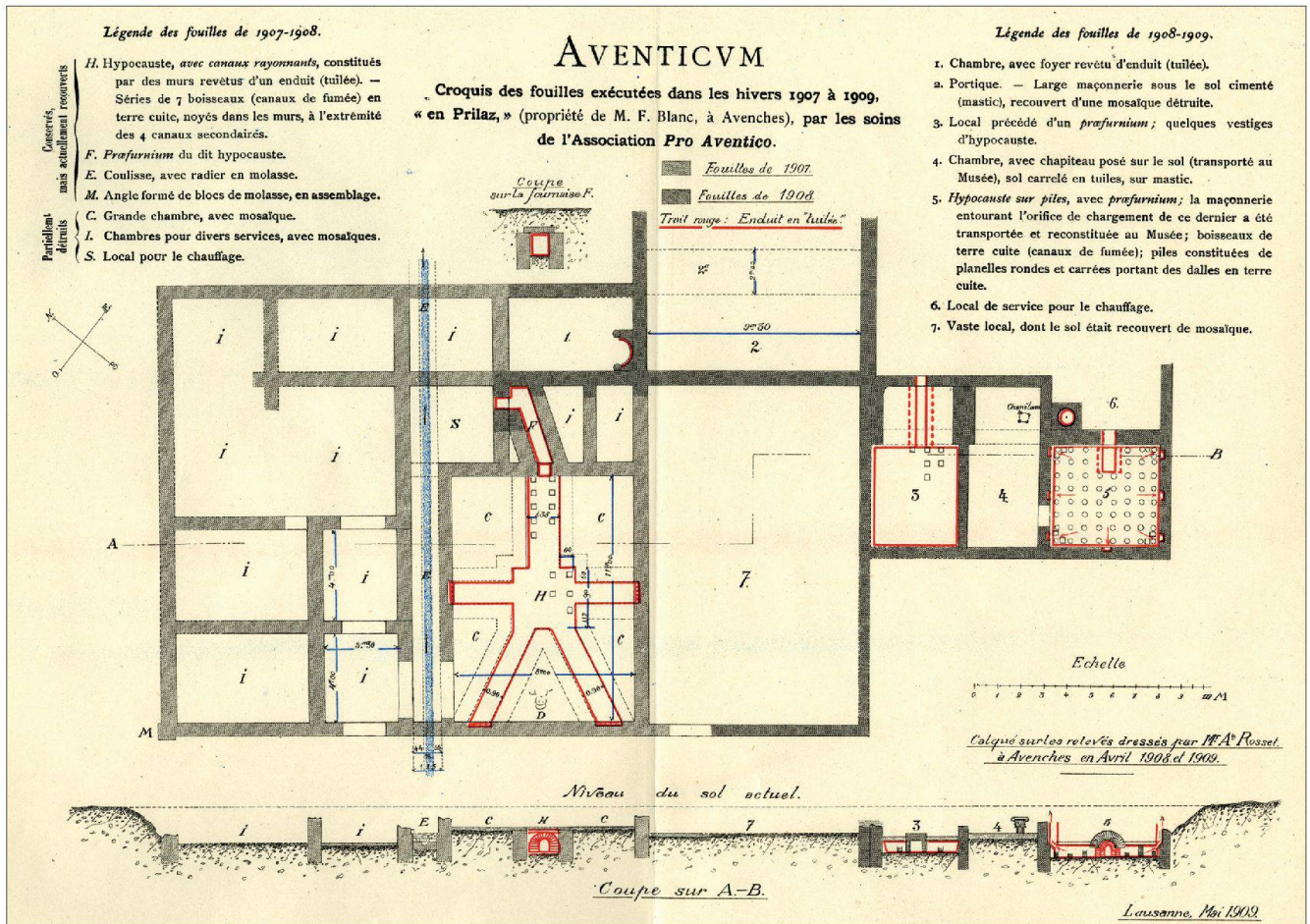
Ostie¹¹. Mais, comme le fait remarquer P. Gros, « il faut admettre que l'on cède peut-être à une habitude moderne plutôt qu'à une pratique réellement attestée dans le monde romain »¹². En effet, il n'existe à ma connaissance aucune inscription mentionnant une *schola* collégiale qui puisse être mise en relation avec ces édifices bien identifiés par d'autres critères, comme la présence en leur sein d'albums collégiaux¹³. Les sources littéraires et les inscriptions semblent en fait converger et désigner par le terme de *schola* un espace de réunion et/ou de représentation à caractère plus ou moins culturel, ouvert ou plus souvent fermé, de dimensions très variables, allant d'une exèdre ou d'une *taberna* à de vastes pièces construites et aménagées à cet effet. Dans le cas de collèges,

ce local pouvait être intégré à un ensemble plus complexe, avec cour centrale, portique et dépendances, mais on peut aussi penser que le terme de *schola* s'appliquait avant tout à la seule salle de réunion, qui pouvait tout aussi bien être isolée. De tels édifices collégiaux, relativement simples, ont bien été repérés par B. Bollmann en Italie¹⁴ et trouvent un parallèle évident dans les *scholae* des collèges militaires installées le long des *principia*, dans les camps¹⁵. Tous les collèges n'avaient pas nécessairement la puissance économique de ceux d'Ostie, et il n'est pas nécessaire de vouloir intégrer dans tous les cas leur *schola* au sein d'un vaste ensemble architectural.

En nous rapprochant utilement d'Avenches, c'est ce que nous enseigne le site de *Lousonna*. Cette agglomération était un *vicus* de la cité des Helvètes, situé sur le lac Léman, à Vidy près de Lausanne¹⁶. Au cours du deuxième quart du I^{er} s. de notre ère, son « *forum* » fut doté, sur son flanc sud, d'une basilique divisée en deux nefs par une colonnade centrale (fig. 2). Le long de sa façade nord furent aménagées une série de *tabernae*,



11 On notera néanmoins que les travaux récents évi- tent, dans leur titre au moins, de réduire les édifices collégiaux aux seules *scholae*. Subias Pascual 1994; Carrillo Díaz-Pinés 1995; Gros 1997; Bollmann 1998; Gros 2001, p. 376-385; Bouet 2001.
12 Gros 1997, p. 218.
13 C'est par exemple le cas pour la *Casa dei Triclini* à Ostie, qui était le siège du *collegium fabrum tignu- riorum*. Bollmann 1998, p. 284-288.
14 Bollmann 1998, p. 103-122.
15 Cagnat 1913, p. 484-493; Von Petrikovits 1975, p. 78-80 et p. 145-146; Marcu 2006; Goffaux 2011.
16 Pour une présentation générale, voir Pichard Sardet et al. 1993.



précédées d'un portique ouvrant sur la place¹⁷. Dans un deuxième temps, deux boutiques à l'extrémité orientale furent légèrement élargies et réunies en un seul local plus large que profond (dimensions intérieures: environ 9 x 6 m), précédé d'un seuil percé de cavités carrées destinées à recevoir les montants d'une porte mesurant environ 3 m de large¹⁸. « *Devant ce seuil, à peu près vers son milieu et du côté extérieur, l'on a trouvé une inscription de 1,80 m sur 0,55 m en menus morceaux; quelques fragments ont été retrouvés au sud du seuil* »: telles sont les précisions données par le contremaître du chantier de fouilles à la date du 22 janvier 1937¹⁹. Ces indications semblent bien montrer que cette inscription, gravée sur une plaque de marbre blanc, était accrochée au-

dessus de l'entrée de ce local (fig. 3). Or il s'agit d'une dédicace faite *Numinibus Aug(ustorum)* par les *nautae lacu Lemanno qui Leusonnae consistunt*, les nautae du lac Léman qui sont installés (ou se réunissent) à *Lousonna*²⁰. L'inscription consacre aux *numina Augustorum* leur local, certes de dimensions modestes, mais ouvrant directement sur le « *forum* ». La formule initiale ne nous permet sans doute pas de préciser la date de la transformation de ces deux *tabernae* en local collégial, que l'on place généralement à la fin du II^e ou au début du III^e s.²¹. On notera également la formule finale qui indique que cet emplacement avait été concédé aux nautae sur décision des décurions: les autorités civiques (ou du *uicus* ?) géraient l'espace public, et elles accordèrent aux nautae, en vertu de leur utilité publique, un espace donnant sur le portique, au nord-est de la basilique. Même si le texte n'utilise pas explicitement le terme *schola*, c'est bien à un aménagement de ce type que l'on pense pour ce collège de nautae, à savoir un espace de convivialité et de représentation consacré aux empereurs et donnant directement sur le centre public de l'agglomération.

Pouvons-nous glisser du local collégial des nautae du lac Léman à la *schola des [na]utae Aruranci Aramici* à Avenches²² ? Jusqu'ici, les différents chercheurs n'étaient pas d'avis de reconnaître dans cette dernière un simple local collégial, proche

Fig. 4

Avenches. Plan de l'édifice de l'insula 33 Est, habituellement identifié avec la schola des Nautae (fouilles 1907-1909).

17 Gilliard 1939, p. 120-121; Gilliard 1943, p. 2-12; Pichard Sardet *et al.* 1993, p. 28-33; Berti 1995, p. 252.

18 Gilliard 1943, p. 2-4 et p. 6.

19 Je dois ces informations à Florence Bertholet, que je remercie.

20 Collart/Van Berchem 1939, p. 127-131 (= *AE*, 1939, 102; Walser 1979-1980, I, 52).

21 Sur le formulaire, Raepsaet-Charlier 1993, p. 43-47.

22 *CIL*, XIII, 5096 (= Walser 1979-1980, I, 88; Freil-Stolba/Bielman 1996, n° 9). Inv. 1804/00184.

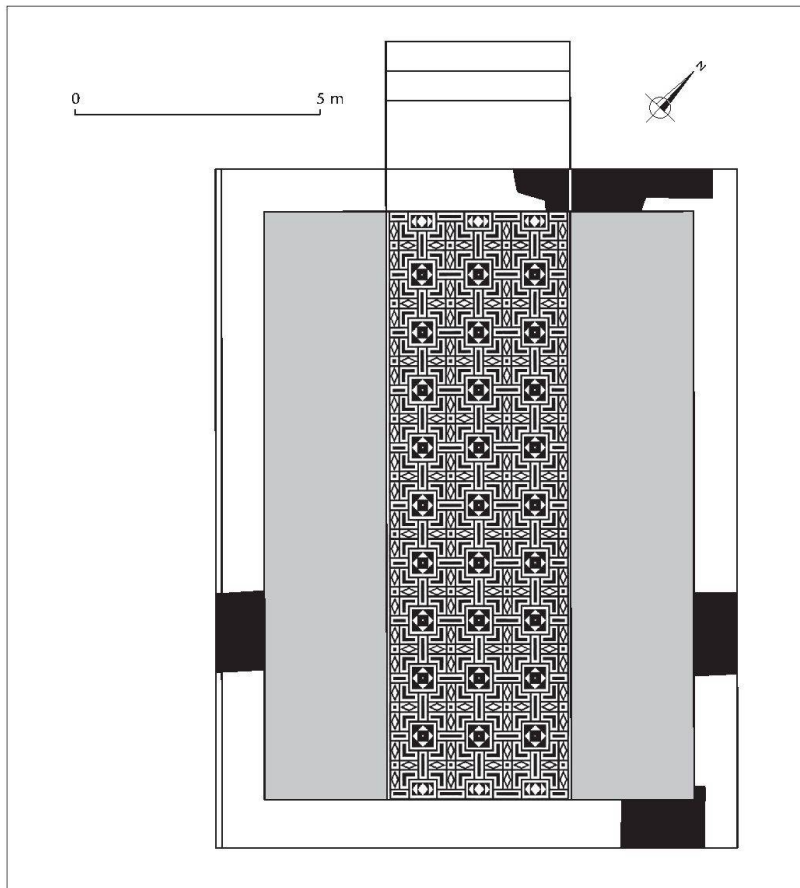


Fig. 5
Avenches. Plan de la salle de réunion de l'insula 33, découverte en 2003.

dans l'esprit de celui de *Lousonna*. Si l'on met de côté la position de G. Th. Schwarz, qui cherchait à retrouver dans les documents anciens un édifice de plan basilical auquel il souhaitait attribuer l'inscription des nautes d'Avenches²³, cette *schola* est en général identifiée avec un édifice dont plusieurs salles étaient chauffées par hypocauste, et qui a livré une quinzaine de pavements en mosaïque²⁴. Cette identification repose avant tout sur la découverte de l'inscription dans cette parcelle (*insula* 33 Est selon le découpage archéologique moderne), en 1804²⁵. Le secteur fut à nouveau fouillé entre 1907 et 1909, époque à laquelle fut dessiné le seul plan de l'édifice dont nous disposons (fig. 1, A et fig. 4)²⁶. Malheureusement, la relation des découvertes de 1804, rédigée *a posteriori* par Aubert Parent, est par moment contradictoire, et il n'est pas certain que cette inscription ait été découverte dans cet édifice précisément: elle peut avoir simplement été dégagée à proximité²⁷. Par ailleurs, ce bâtiment présente un plan complexe qui ne correspond en rien à celui d'un édifice collégial, même accompagné de dépendances: on n'y retrouve ni la cour centrale, ni l'axialité qui caractérisent tant de ces édifices à Ostie, et on peine à déterminer l'ordonnancement des différentes pièces. Sans la découverte de l'inscription un siècle plus tôt sur la même parcelle, l'identification des structures avec une *schola* n'aurait sans doute jamais été avancée.

Or, des fouilles préventives menées en 2003 ont mis au jour, à environ sept mètres à l'est de cet édifice, les vestiges d'une salle rectangulaire de 8,70 m sur 12 m, située en bordure immédiate du *forum*, sur lequel elle était alignée (fig. 5)²⁸. Décorée d'une mosaïque occupant une bande centrale, et aménagée de banquettes, celle-ci s'ouvrait au nord sur un *decumanus* qui donnait directement sur une des entrées du *forum*. Cet accès depuis la rue se faisait à l'aide d'un escalier, repéré lors des fouilles, et l'édifice devait s'ouvrir sur une entrée d'un peu plus de trois mètres de large. Ces structures furent élevées vers le milieu du II^e s., à l'emplacement d'une voie qui longeait le *forum* sur son flanc occidental, et qui avait été désaffectée dans la deuxième moitié du I^{er} s.²⁹. Le dessin de la mosaïque et la présence de banquettes ont à juste titre permis aux archéologues de reconnaître dans cet édifice une salle de réunion, qu'ils identifient avec une possible curie ou un siège de corporation³⁰, mais sans remettre en cause l'identification pourtant problématique de l'édifice situé directement à l'ouest avec la *schola* des Nautes.

Il est frappant de constater que les dimensions de l'inscription des nautes (74,5 x 275 x 30 cm; fig. 6), qui était très probablement un linteau, correspondent parfaitement à celles du seuil repéré lors des fouilles de 2003³¹, et que sa chronologie³² peut coïncider avec celle proposée

23 Schwarz 1957, p. 22-29.

24 Bossert/Fuchs 1989, p. 42-43; Frei-Stolba/Bielman 1996, p. 50; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, p. 11 et 22.

25 Schwarz 1957, p.23-27; Bossert/Fuchs 1989, p. 42.

26 Secretan 1910, p. 28-33; Bossert/Fuchs 1989, p. 42. À noter que les fouilles de 2003 ont permis, par des sondages, de caler ces vestiges sur le plan général et de constater leur non-alignement sur l'axe du *forum*. Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, p. 11, n. 6.

27 Schwarz 1957, p. 24 (« cette relation doit être considérée comme forgée »); Bossert/Fuchs 1989, p. 43, tentent de réhabiliter le témoignage de Parent. Une certaine confusion règne néanmoins entre ses différentes relations, et le lieu de découverte de l'inscription n'est de toute façon pas précisément indiqué.

28 Blanc 2003, p. 164; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, p. 11-16.

29 Blanc 2003, p. 164.

30 Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, p. 40-42.

31 Le linteau est brisé du côté gauche et devait mesurer au moins 300 cm.

32 Frei-Stolba/Bielman 1996, p. 49, proposent une datation de la fin du II^e s., en expliquant que l'appellation *domus diuina* était en vogue à la fin du II^e et au III^e s. Mais cette appellation est attestée dès le début des années 30 et la formule *In honorem domus diuinae (in extenso)* est employée dès 33 à *Lucus Feroniae* (AE, 1978, 295) et en 135 à Rennes (AE, 1969-1970, 405b-c). Elle est très vite abrégée ensuite et est fréquente dès le milieu du II^e s.: il n'y a donc à mon avis aucun problème pour situer cette inscription vers le milieu du II^e s. Sur la formule, voir Fishwick 1991, p. 423-435; Raepsaet-Charlier 1993, p. 9-11.



Fig. 6

Avenches. L'inscription des nautes (CIL, XIII, 5096).

par les archéologues d'après la stratigraphie et les caractéristiques de la mosaïque et des banquettes³³.

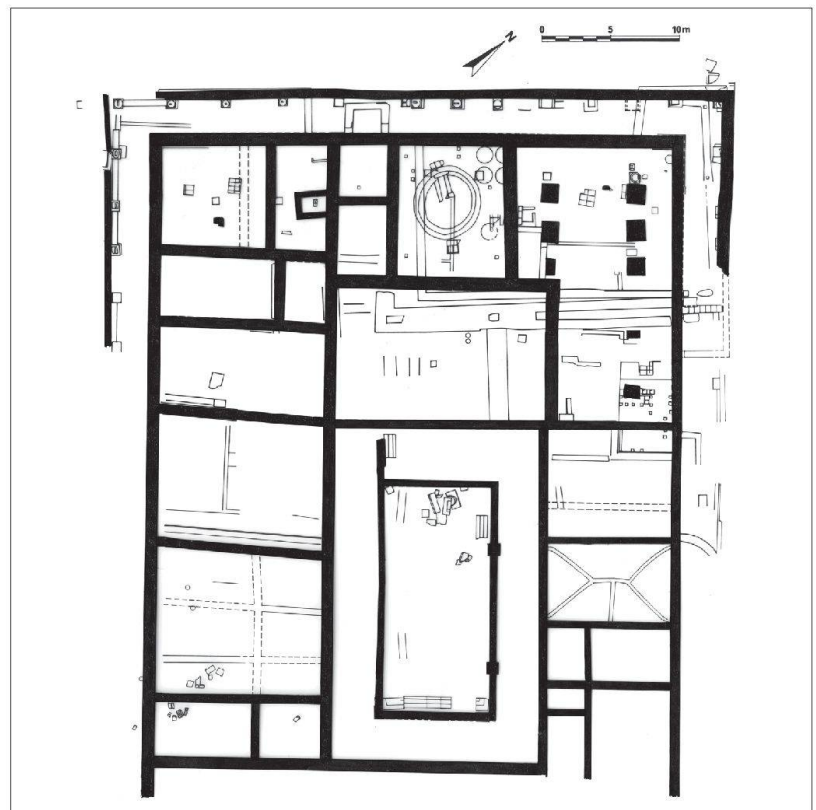
Par ailleurs, on notera que la *schola* des Nautes fut construite sur un emplacement concédé par décret des décurions, c'est-à-dire sur un terrain public, ce qui cadrerait parfaitement avec l'ancienne voie romaine désaffectée signalée dans le rapport de fouilles. Comme rien n'oblige une *schola* collégiale à suivre un plan complexe, si elle correspond à une salle de réunion et offre au collège une visibilité dans l'espace public, il semble très probable que l'édifice dégagé partiellement en 2003 soit en fait la *schola* des Nautes de l'Aar et de l'Aramus, construite à l'entrée du forum, le long d'un *decumanus* qui débouchait sur la place publique. Ses dimensions respectables et son équipement de banquettes permettaient certainement au collège de s'y réunir et de trouver dans cette forme de sociabilité une voie d'intégration dans une société coloniale toujours plus hiérarchisée au cours du II^e s.³⁴. Quant à l'édifice situé un peu plus à l'ouest dans l'*insula* 33, il faut sans doute y voir une *domus* assez luxueuse, sans que nous puissions expliquer pour le moment ni l'articulation de son plan, ni son orientation un peu désaxée par rapport au forum (fig. 1-2).

Y avait-il d'autres *scholae* collégiales à proximité du centre urbain de la colonie ? Ce ne serait guère étonnant dans une cité de l'importance d'Avenches, mais nous manquons d'inscriptions nous permettant de l'affirmer. Au nord du fo-

rum, juste derrière l'*area sacra*, A. Bouet a proposé avec prudence d'identifier une *schola* de *subaediani*, dans la partie orientale de l'*insula* 16 (fig. 7)³⁵. Son argument est avant tout topographique : l'emplacement des structures qui y furent mises au jour en 1965-1966³⁶ correspondrait assez bien à la proximité topographique qu'il a cru déceler entre des édifices qu'il identifie comme des *scholae* et certains temples, ce qui expliquerait l'adjectif de *subaediani*. Quant au plan de cet édifice de l'*insula* 16 Est, qui s'étendait sur plus de 3000 m², il s'organise autour d'une cour centrale

Fig. 7

Avenches. Édifice de l'*insula* 16. État flavien.



33 Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, p. 16, 23-25 et 36-37.

34 Patterson 1994; van Nijf 1997; Tran 2006; Goffaux 2008.

35 Bouet 2001, p. 267-272.

36 Bögli 1970-1971.

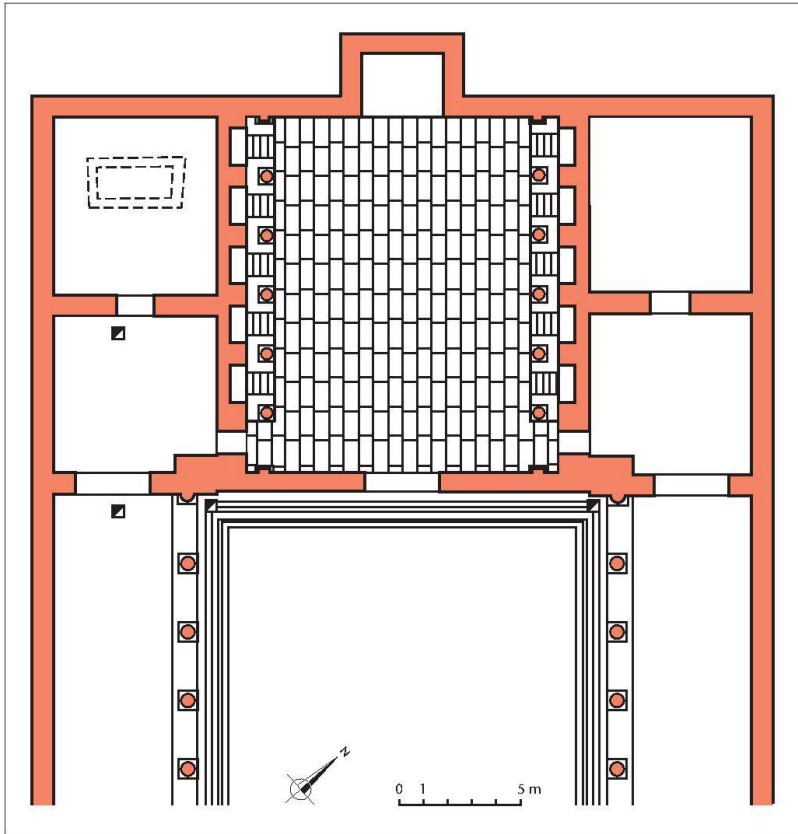


Fig. 8
Avenches. L'aedes Minervae de l'insula 23 Ouest: une possible schola ? D'après Bridel 1995, p. 67, fig. 3.

dotée d'un péristyle, comme bien des *domus* ou édifices collégiaux de plan complexe, et dispose d'une vaste salle de 110 m² à l'angle nord-est, ainsi que de nombreuses dépendances. Mais rien ne permet dans ce cas-ci de suivre une hypothèse à vrai dire bien fragile, tant pour la place qu'elle accorde à un collège apparemment rare et mineur dans les cités (et non attesté à Avenches) que pour le raffinement et les dimensions qu'elle attribue à ses édifices collégiaux.

En revanche, un autre édifice en bordure de *forum* pourrait être identifié avec une *schola* collégiale: il s'agit du prétendu « capitole » de l'insula 23 Ouest (fig. 1, C). Cette identification, proposée par H. Bögli, reposait sur la présence d'une organisation tripartite, avec une grande salle flanquée de deux plus petites pièces, qui pourrait évoquer une triple *cella*, ainsi que sur la découverte d'une statue de Minerve acrolithe³⁷. La relecture minutieuse des fouilles proposée par Ph. Bridel a permis d'écarter cette identification peu fondée et de proposer de voir peut-être dans cet édifice construit au début du II^e s. une salle de réunion présidée par la statue de culte de Minerve et précédée au sud d'une cour bordée de part et d'autre d'un portique (fig. 8)³⁸. On notera surtout la présence de fondations le long des deux murs latéraux de la pièce principale, qui étaient destinées, selon Ph. Bridel, à recevoir une colonnade ou une bibliothèque. Ne pourrait-on pas aussi y imaginer des banquettes, comme dans la salle de réunion découverte en 2003 ? Le plan de l'ensemble n'est pas sans rappeler, avec quelques

variantes, celui de temples collégiaux précédés de portiques, en Italie³⁹ ou en Hispanie⁴⁰, et le fait que la pièce principale soit une salle de réunion présidée par Minerve offre un parallèle intéressant avec la *schola deae / Mineru(a)e Aug(ustae) col(legii) fab(rum)* dans laquelle les membres du collège se réunirent en 256 à *Pisaurum*, en Ombrie⁴¹, ou avec le *templum Mineruae collegi fabrum* attesté à *Fidentia* en 206⁴². Mais il nous manque bien évidemment une inscription explicite permettant de confirmer cette hypothèse d'identification pour Avenches.

Les *scholae* des Otacilii

Hors contexte collégial, ce type d'inscriptions ne manque cependant pas pour la zone située de l'autre côté de l'*area sacra* du *forum*, au sud-est de l'insula 21 (fig. 1 et 9). À la fin du XIX^e s., et probablement vers 1866-1867, furent retrouvés une grande partie des fragments de deux inscriptions plus ou moins jumelles, sur plaques de calcaire, honorant plusieurs membres de la famille des Otacilii⁴³. Ces fragments sont malheureusement trop disparates et les lacunes trop nombreuses pour permettre une compréhension générale du texte de l'inscription, qui se développait sur au moins huit lignes, avec des lettres d'environ 3,7-4,8 cm de haut (fig. 10). Celle-ci met en scène au moins trois membres de la famille des Otacilii: [Ota]cil(ius) Pollin(us) (lignes 1, 4 et sans doute 6), Otacil(ius) Sabinus, mentionné au datif à la ligne 3, et Ota[cil(ius) Ce]rialis pat[er], mentionné au datif à la ligne 7. Une célèbre inscription d'Avenches nous confirme que Cerialis et Pollinus étaient père et fils et que ce dernier avait exercé tous les *honores* dans sa cité et avait été *inquisitor III Galliarum*, tout en exerçant le patronat sur diverses corporations

37 Bögli 1975, p. 145-149.

38 Bridel 1995, p. 61-74.

39 Bollmann 1998, p. 81-103.

40 Pour un édifice de ce type à *Carthago Noua*, voir Noguera Celdrán 2002, p. 63-96; Fuentes Sánchez 2006, p. 141-155. L'attribution de cet ensemble à un collège, quoique probable, n'est cependant pas complètement assurée.

41 *CIL*, XI, 6335 (et p. 1399) (= *ILS*, 7218).

42 *AE*, 1991, 713.

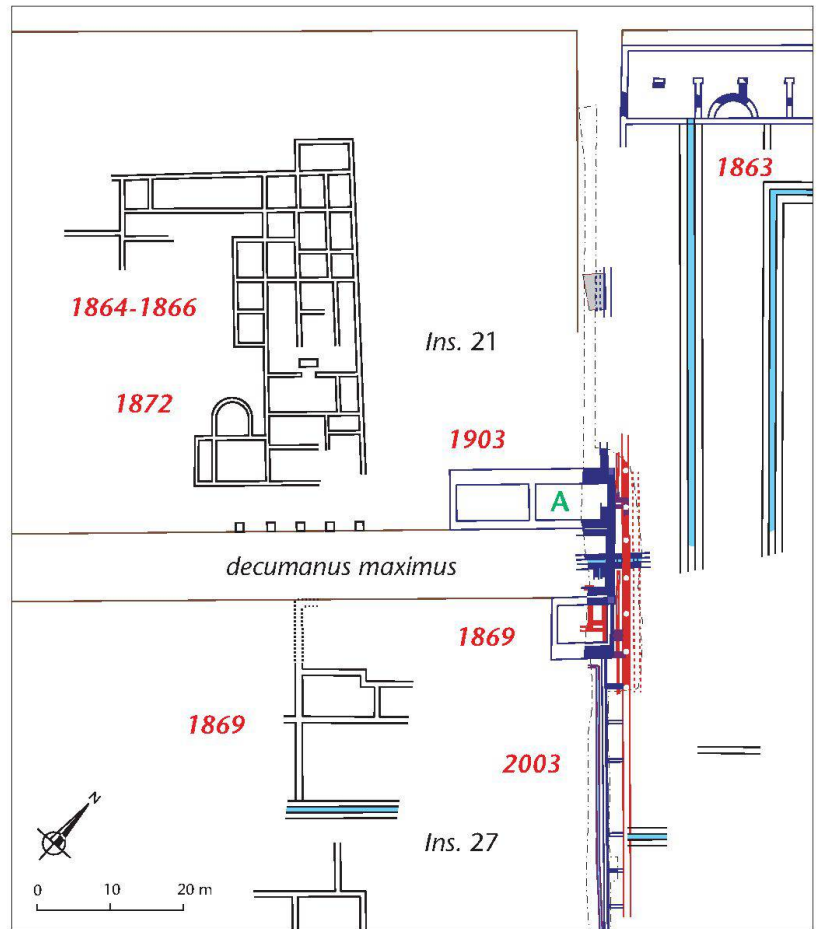
43 Oelschig 2009, n° 7002, p. 86-96, et 7060, p. 127-133 (inv. 1869/01398 et 1906/04376). S. Oelschig rapproche avec justesse de nombreux fragments des inscriptions *CIL*, XIII, 5106, 5124 et 11484, mais l'agencement qu'il propose n'est pas sans poser certains problèmes. Dans l'incertitude, je préfère m'en tenir à la portion de texte la mieux conservée et la plus riche en enseignements pour notre propos (*CIL*, XIII, 5106; inv. 1869/01398.01 à .10), tout en notant que cette portion de texte appartient à un ensemble beaucoup plus vaste.

de nautes et de marchands⁴⁴. Sa carrière se déroula sous Hadrien, qui lui avait en outre accordé l'immunité, sans doute à trois reprises, et qui est qualifié de *diuus* sur l'inscription. La plaque faisant l'éloge de la famille des Otacilii se situe donc sans doute à la même époque, dans le deuxième quart du II^e s.

Le contexte est clairement honorifique: la ligne 4 parle d'une inscription reprenant les *merita* d'Otacilius Pollinus – [*cum ins*]cribtione me[ri]tor(um) Otacil(ii) Po[llin(i)], la ligne suivante de *munificentia*, tandis que la ligne 6 présente un Pollinus choyant souvent sa cité [*cum Po*]ll[i]nus r(em) p(ublicam) subinde fouisset [---]. L'emploi de subjonctif dénote la présence de subordonnées et donc une syntaxe complexe pour un texte qui détaillait certainement la générosité des membres de la famille sur plusieurs générations; sa longueur et son style ne sont pas sans évoquer certains décrets décursionaux et l'on peut se demander si son texte ne reproduisait pas en partie un tel document.

Pour notre propos, on notera que la ligne 3 mentionne une *scholam e[st] statuas ?*, un terme qui revient sans doute encore à la ligne 8 – [*sch*]ola⁴⁵. Celle(s)-ci étai(en)t peut-être dédiée(s) à certains membres de la famille: ainsi, on pourrait éventuellement restituer, à la ligne 3, [---] et Otacil(io) Sabino *scholam e[st] statuas ordo decreuit ?*, par comparaison avec les inscriptions en l'honneur de Q. Cluius Macer ou de C. Flavius Camillus, que nous étudierons plus loin.

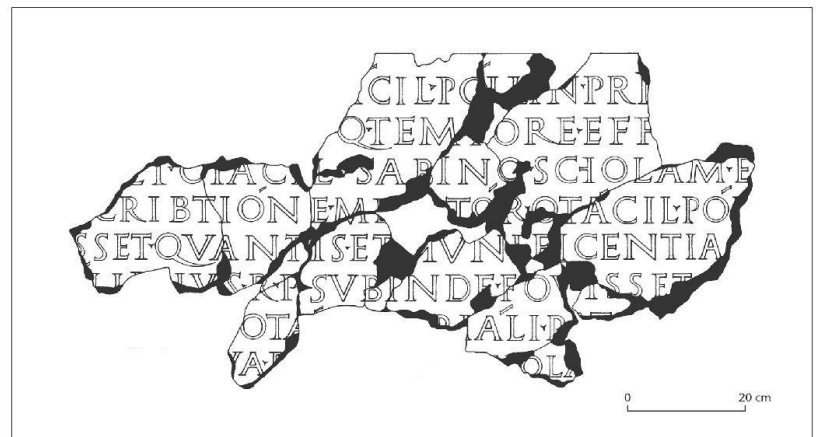
À l'endroit même où ces fragments furent retrouvés, de nouvelles fouilles furent menées au tout début du XX^e s. (fig. 9, 1903): elles aboutirent à la découverte d'autres fragments épigraphiques mentionnant les Otacilii, parmi lesquels se trouvaient ceux de la célèbre inscription monumentale en l'honneur de Pollinus, fils de Cerialis, mentionnée ci-dessus⁴⁶. Parmi les découvertes figuraient aussi huit fragments jointifs d'une même plaque calcaire, épaisse de 4,1 à 5,5 cm, large de 97 cm



et haute de 60 cm environ, gravée en caractères d'environ 12,5 cm sur trois lignes au moins (fig. 11)⁴⁷. Le texte conservé est le suivant [---] Q(uintus uel -uinto) Ota[cilius uel -cilio ---] / [---sc] holis du[abus uel -plicibus] / [---]B O[---]. L'inscription est très lacunaire, mais on y retrouve à nouveau un membre des Otacilii mis en relation avec des *scholae* au nombre de deux ou doubles. Or, les mêmes fouilles ont permis de découvrir un bâtiment oblong ouvrant sur le *decumanus* menant au forum, mesurant en tout 22,40 x 7 m, et formé de deux compartiments de 10 x 4,60 m (fig. 9, A)⁴⁸.

Fig. 9
Avenches. Le *decumanus* et l'entrée du forum, au sud-est de l'insula 21.

Fig. 10
Avenches. Fragment central de l'inscription Oelschig 2009, n° 7002.



44 *CIL*, XIII, 11480 (= Oelschig 2009, p. 227-254, n° 7159; inv. 1906/04394), avec de multiples propositions de restitution, notamment par Reynolds 1969 et Oelschig 1995. Pour un commentaire général, voir aussi Frei-Stolba 1988.

45 Le terme revient sans doute également sur un fragment « flottant » de l'inscription Oelschig 2009, n° 7060 (7060.4).

46 Sur ces fouilles, voir Jomini 1903; Wavre 1903; Bossert/Fuchs 1989, p. 38-40.

47 *CIL*, XIII, 11482 (= Oelschig 2009, p. 189-194, n° 7072; inv. 1906/04389.01). S. Oelschig rattache à cette inscription d'autres fragments formellement très proches et découverts antérieurement. Ses propositions sont intéressantes et souvent fondées, mais demeurent hypothétiques, notamment sur l'identité des individus mentionnés. Je préfère donc m'en tenir au texte des seuls huit fragments jointifs.

48 Bossert/Fuchs 1989, p. 38-40.

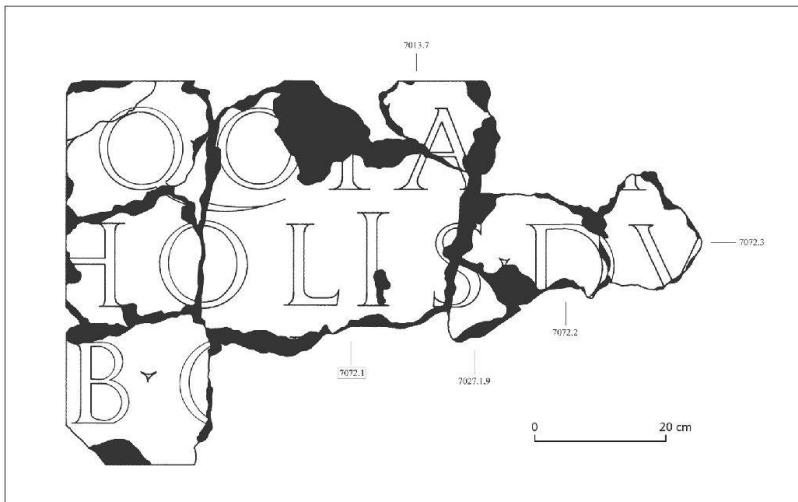
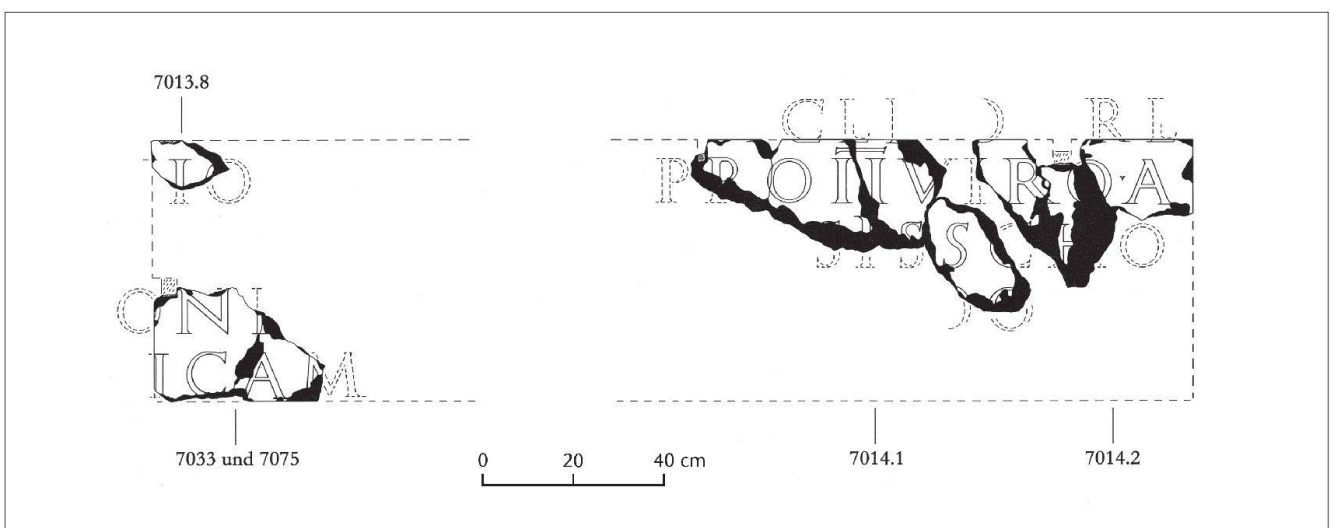


Fig. 11
Avenches. Fragments de l'inscription CIL, XIII, 11482 (= Oelschig 2009, n° 7072).

C'est directement au sud de ce bâtiment que les fragments d'inscriptions ont été découverts, à une profondeur variant de 30 à 120 cm. Nous ignorons tout de leur contexte stratigraphique, mais l'épaisseur des strates fait penser à des couches de destruction, ce qui pourrait signifier que tous ces fragments provenaient d'un édifice proche de leur lieu de découverte⁴⁹, sans doute l'édifice double ouvrant sur le *decumanus* mentionné en 1903. C'est très probablement ce même édifice qui a été à nouveau repéré lors du sondage de 2003 en bordure de *forum*, puisque la largeur mesurée semble à peu près identique à celle donnée par les fouilleurs du début du siècle⁵⁰. Ces mêmes fouilles de 2003 ont également permis de localiser le début d'un édifice de mêmes dimensions de l'autre côté du *decumanus*: on se trouve vraisemblablement là en présence d'un aménagement symétrique monumentalisant l'entrée du *forum*. Ces constructions recevaient sans doute les diverses inscriptions chantant les louanges de la famille des Otacilii: leur dédoublement, aussi bien sur le flanc nord du *decumanus* que de part et d'autre de ce-

Fig. 12
Avenches. Fragments de l'inscription CIL, XIII, 11486 (= une plaque de l'inscription Oelschig 2009, n°s 7068/7069).

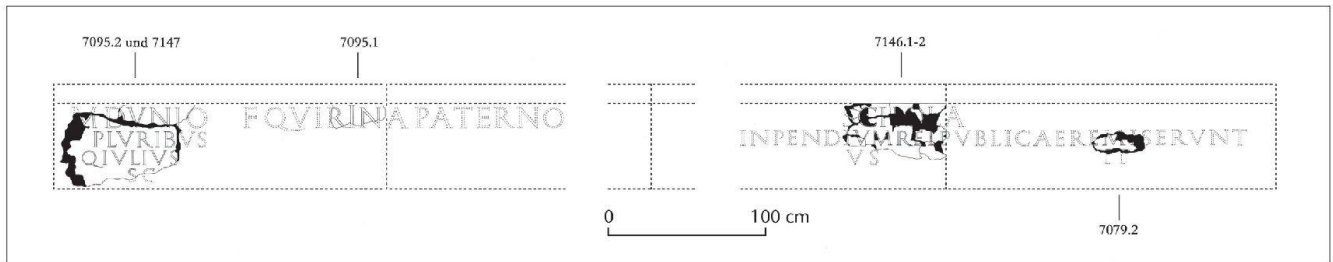


lui-ci, s'accorderait bien avec les *scholae duae* ou *duplices* mentionnées sur une des inscriptions, et il semble plus que probable qu'il s'agissait bien là d'une ou de *schola(e)* consacrée(s) à faire l'éloge de la grande famille des Otacilii. L'emplacement exact des inscriptions reste difficile à déterminer: tout au plus peut-on penser que les inscriptions les plus monumentales étaient sans doute exposées à la vue de tous, sur les façades extérieures des édifices, tandis que l'inscription plus littéraire, en caractères plus petits, convenait mieux à l'intérieur de ces pièces. Tout laisse donc penser que nous nous trouvons encore ici en présence de *scholae* composées de grandes pièces rectangulaires localisées en un lieu très fréquenté, à l'entrée du *forum*, qui offrait ainsi une visibilité maximale à une des familles dominantes de la cité.

Même si les fouilles qui ont mis au jour la plupart de ces inscriptions relatives aux Otacilii sont très anciennes et assez mal documentées, la précision topographique des découvertes est suffisante pour les attribuer à un secteur précis. Ce n'est malheureusement pas le cas pour deux fragments presque jointifs d'une plaque de calcaire épaisse d'environ 5 cm, d'une hauteur maximale de 38 cm pour environ 125 cm de largeur conservée. Le texte comprenait au moins trois lignes

49 Rien ne permet de suivre Schwarz 1957, p. 54-55, quand il affirme que ces inscriptions proviennent d'un autre monument et ont été réutilisées dans les fondations d'une construction postérieure, ce qui semblerait étonnant avec des fragments retrouvés à des profondeurs si variées.

50 Le relevé des fouilles de 2003 m'a été aimablement communiqué par Pierre Blanc, que je remercie. Le plan publié par Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, p. 12, fig. 2, superpose ces deux constructions.



gravées en lettres d'environ 10 cm de hauteur (fig. 12)⁵¹. Le personnage honoré avait été [*praefectus pro luuro*] et le texte mentionne à la ligne suivante [---]sis sch[ol]is]. Le type d'inscription fait penser à la plaque mettant en relation un Otacilius et des *scholae duae* ou *duplices*; on y trouve en tout cas une nouvelle mention de *scholae*, sur une inscription honorifique découverte au XIX^e s. en un lieu indéterminé du *forum*⁵². Il est bien sûr possible que cette plaque provienne de l'édifice des Otacilii; si ce n'est pas le cas, elle occupait sans doute un édifice semblable, et commémorait un notable ayant exercé la charge très honorifique de *praefectus pro luuro*, en remplacement d'un *duumvir* ne pouvant exercer sa fonction, peut-être un empereur⁵³. L'hypothèse de *scholae* honorifiques est ici à nouveau la plus probable.

Les *scholae* du flanc est du *forum*

Le troisième dossier que nous pouvons étudier nous renvoie de l'autre côté du *forum*. Des fouilles menées au milieu du XIX^e s. ont en effet mis au jour, dans l'*insula* 28 Est, plusieurs inscriptions mentionnant des *scholae* (fig. 1, F). On trouve tout d'abord plusieurs fragments d'une même inscription monumentale gravée sur architrave, sous une simple moulure, et qui était probablement intégrée à l'entablement d'un édifice bordant le *forum* (fig. 13)⁵⁴. Deux fragments presque jointifs ont été à juste titre rapprochés par S. Oelschig et comportent le début de l'inscription, sur 4 lignes gravées en lettres allant de 12,5 à 9 cm environ: mesurant 68 cm de haut sur 86 cm de large, pour une épaisseur d'environ 60 cm, ils comportent le texte *M(arco) Dunio* [---] / *plurib[us] ---* / *Q(uintus) Iulius* [---] / *sc[hol]am* [---]. Il faut y ajouter deux autres fragments de la même inscription, l'un ne comprenant que trois lettres de la première ligne, [---]RIN[---], l'autre conservant sur deux lignes [---]schol[---] / [---]um rei p[ublicae] ---]. Le contenu est semble-t-il honorifique: un *M(arcus) Dunius* [---]rin[us] [ou inscrit dans la tribu *[Qui]rin(a) ?*] ayant sans doute accompli de nombreuses fonctions, ou ayant bénéficié de nombreux privilèges (*pluribus* [---]), est honoré par un *Q(uintus) Iulius* [---]. La deuxième ligne, trop lacunaire, présentait certainement ses *merita* envers sa cité⁵⁵.

La dernière ligne commence par les lettres SC[---]: tout laisse à penser qu'elle désigne à l'accusatif l'édifice construit par Q. Iulius en l'honneur de M. Dunius, et commémoré par l'architrave. On pourrait penser à des *scalae* (escaliers) ou des *scamna* (bancs), mais la première ligne fait également référence à une ou plusieurs *scholae*, et c'est donc cette hypothèse qui est de loin la plus probable⁵⁶. Il faudrait donc y voir un édifice honorant un membre sans doute éminent de la société coloniale; le gentilice *Dunius* est très rare

51 CIL, XIII, 11486 (inv. 1906/04392.01 à .05). S. Oelschig intègre ces fragments dans sa reconstitution d'une monumentale inscription de 12 m de large, qui occuperait une porte d'accès monumentale au *forum*, dans la zone de la *schola* des Otacilii (Oelschig 2009, p. 133-189, n° 7068/7069, et plus spécialement p. 156-158). Le caractère exceptionnel de cette inscription et les innombrables lacunes de sa restitution, associées à l'absence de fragments réellement jointifs entre les différentes plaques, nous font douter de leur appartenance à une seule et même inscription, malgré les rapprochements formels opérés par S. Oelschig. On y ajoutera que la plupart des fragments de plaques trouvés lors des fouilles de 2003 dans cette zone, ne peuvent appartenir à cette inscription monumentale: c'est particulièrement clair pour les fragments trouvés dans la couche de destruction (K 12116), située à l'est de la tranchée de 2003, c'est-à-dire du côté de la place publique. Ils appartenaient eux aussi à une inscription monumentale composée d'au moins 4 plaques de 59 cm de hauteur, ce qui renforce l'hypothèse d'un atelier de lapicides travaillant sur ce module, sans doute dans le deuxième quart du II^e s. (voir les inscriptions Oelschig 2009, n° 7004, 7025.1, 7068/7069, 7072, 7081, 7159).

52 Bossert/Fuchs 1989, p. 58, l 68.

53 Sur cette fonction particulière, voir les *leges Salpensana* et *Irnitana* aux chap. 24 et 25. Pour un commentaire et la référence à la bibliographie antérieure, Mentxaka 1993, p. 72-73.

54 CIL, XIII, 5101 + 5114 + 5144 (inv. 1849/00109 et 1849/00111a); Frei-Stolba/Bielman 1996, n° 20 et 21 (inv. 1849/00107-00108). Mise en relation des fragments par Oelschig 2009, p. 218-223, n° 7147.

55 On pourrait penser à [*impensum rei p[ublicae] remisit*], mais cela impliquerait l'introduction d'un sujet au nominatif, peut-être par le biais d'une proposition relative. Autre possibilité: que sa générosité

se soit marquée par un versement [*in aerarium rei p[ublicae]*]; en fait, tout substantif en *-ium, -num* ou *-mum* peut convenir et les possibilités sont nombreuses.

56 On pourrait imaginer que la première ligne rappelle la décision de l'*ordo* d'honorer M. Dunius d'une *schola* et que la dernière ligne commémore sa réalisation par Q. Iulius, qui devait lui être apparenté.

Fig. 13

Avenches. Fragments de l'architrave Oelschig 2009, n° 7147. Les restitutions proposées ne sont pas assurées.

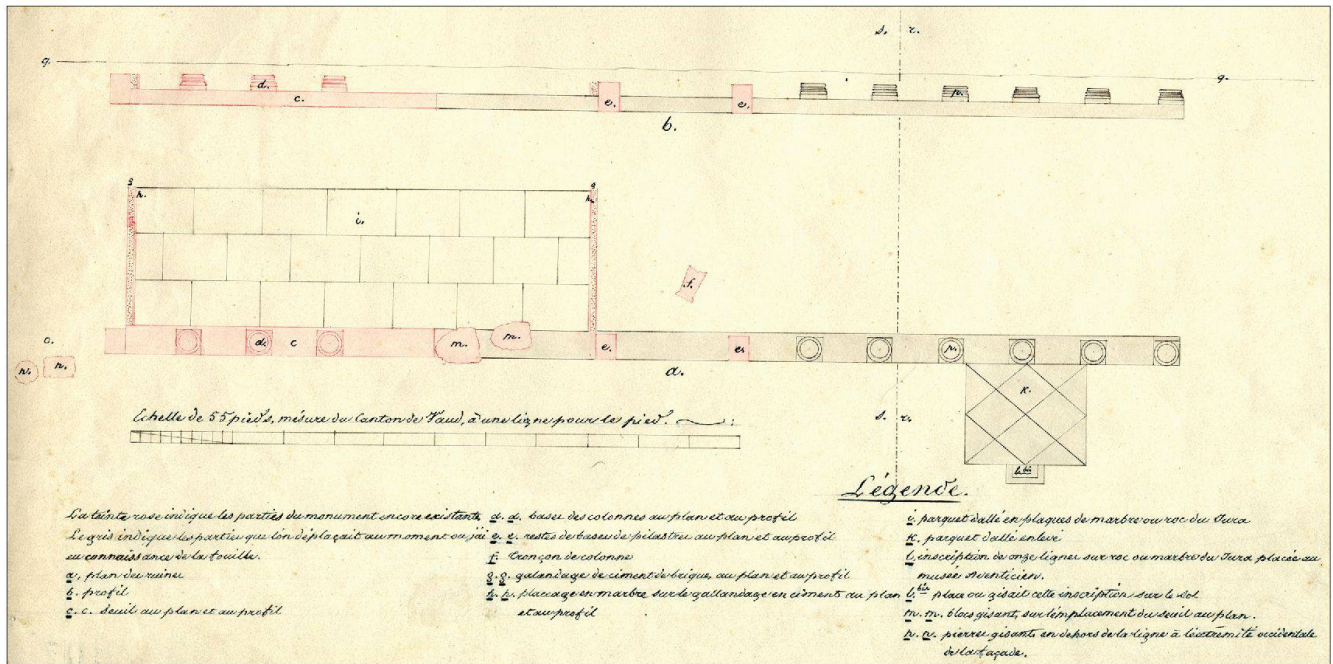


Fig. 14
Avenches. Plan des structures
découvertes vers 1850 dans
l'insula 28 Est.

et n'est attesté qu'à deux reprises, une fois près du lac de Côme⁵⁷, et l'autre sur une inscription rupestre au col de Pierre Pertuis (BE) sur la voie reliant Aventicum à Augusta Raurica⁵⁸. Cette dernière indique la réalisation de la route par M. Dunius Paternus, *duumvir* de la colonie des Helvètes, et est généralement datée de la fin du II^e ou du début du III^e s. par la formule *Numini Augus/torum* en raison du pluriel utilisé pour désigner les empereurs, même si ce formulaire ne permet en fait pas une telle précision⁵⁹. Étant donné la rareté de ce gentilice, il semble aller de soi que la personne honorée d'une *schola* à Avenches appartenait à cette même famille de l'élite locale⁶⁰. Cette inscription monumentale, probablement intégrée à l'entablement d'un édifice oriental du *forum*, mentionnait, et servait sans doute à désigner une ou des *scholae*. Elle prouve presque certainement que le flanc est du *forum* (au moins) comprenait une ou des *scholae*.

Or, ces fragments d'inscription ont été retrouvés à l'été 1850 lors des fouilles qui ont mis au jour les fondations d'aménagements orientés nord-sud: il s'agit vraisemblablement de trois pièces oblongues, séparées par des passages, et mesurant un peu plus de 13 m de large, pour un peu moins de 4 m de profondeur (fig. 14). Ces salles étaient ouvertes à l'ouest sur une colonnade relevant apparemment d'ordres architecturaux différents pour chaque pièce. Les colonnes étaient portées par des dés moulurés, avec des rainures destinées à recevoir les plaques d'une balustrade⁶¹.

Selon M. Bossert et M. Fuchs, les architraves inscrites surmontaient les passages qui séparaient ces pièces et menaient à des *scholae* collégiales situées derrière elles⁶², une disposition assez surprenante. Mais les travaux de S. Oelschig montrent

qu'il n'y a sans doute qu'une seule architrave qui soit conservée, dans un état très fragmentaire: gravée en l'honneur de M. Dunius, elle ne faisait sans doute pas référence à une *schola* de collège. Étant donnée la largeur probable de cette architrave, l'hypothèse d'une inscription surmontant les passages entre ces pièces semble peu probable⁶³. Il ne s'agit probablement pas ici d'un linteau comme celui des nautes, mais de blocs intégrés à l'entablement d'un édifice. Il serait donc plus logique d'y voir une inscription surmontant la colonnade de façade des exèdres mêmes⁶⁴, et que les *scholae* mentionnées soient en fait ces mêmes pièces plus larges que profondes, comme dans le cas des *scholae* des Otacilii.

57 *CIL*, V, 5218.

58 *CIL*, XIII, 5166 = Walser 1979-1980, II, 125.

59 Raepsaet-Charlier 1993.

60 Oelschig 2009, p. 220, propose qu'il s'agisse de la même personne, ce qui est possible si le fragment [---]RIN[---] ne fait pas partie du *cognomen* de l'individu. Néanmoins, rien n'indique une même chronologie pour les deux inscriptions et il vaut mieux laisser l'interprétation ouverte, la rareté d'un gentilice n'impliquant pas qu'il désigne une seule et même personne.

61 Bossert/Fuchs 1989, p. 17-20 et p. 31-33.

62 Bossert/Fuchs 1989, p. 32.

63 L'architrave est trop fragmentaire pour en reconstruire le texte, mais la première ligne comportait certainement les *tria nomina* de M. Dunius, et peut-être sa tribu et filiation. Elle mentionnait ensuite une ou des *schola(e)*, ce qui laisse penser à une syntaxe assez complexe et donc à un texte occupant une architrave assez longue, en raison de la taille des lettres (12,5 cm pour la première ligne). L'architrave serait ainsi beaucoup plus large que les passages, qui mesureraient environ 3,30 m.

64 Ces blocs ont d'ailleurs sans doute été retrouvés en avant du portique. Bossert/Fuchs 1989, p. 19.

Le plus intéressant est qu'à l'avant même de la *schola* la plus méridionale ont été retrouvées dès 1850 trois inscriptions relatives à la famille de Q. Cluius Macer: tout d'abord le piédestal dédié à sa femme (fig. 15)⁶⁵, puis celui dédié à Q. Cluius Macer lui-même (fig. 16)⁶⁶, en même temps qu'un bloc (?) en l'honneur de son fils Q. Macrius Nivalis (fig. 17)⁶⁷. Il n'est pas absolument certain que ces deux dernières inscriptions aient été retrouvées précisément *in situ*⁶⁸, mais la proximité de leur lieu de découverte laisse penser qu'elles appartenaient à un même aménagement.

Le dossier, bien connu, mérite d'être réexaminé. Les inscriptions en l'honneur de Q. Cluius Macer et de sa femme sont des piédestaux honorifiques érigés par les *Helveti publice*, dont le financement est pris en charge par leurs deux fils, Macrius Nivalis et Macrius Macer. Chacun reprend les hauts faits des personnages honorés: la femme de Macer est l'arrière-petite-fille d'Afranius Professus, qui avait offert la curie à la cité⁶⁹, tandis que Q. Cluius Macer avait exercé toutes les fonctions chez les siens, et fut le premier de tous auquel l'*ordo* colonial avait voté, lors de son duumvirat, une *schola* et des statues. Le libellé de l'inscription

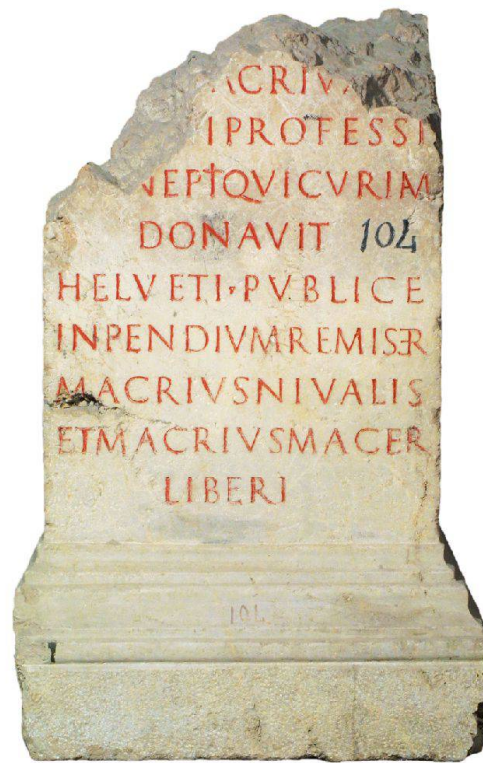


Fig. 15

Avenches. Piédestal honorant l'épouse de Macer (CIL, XIII, 5099 = Walser 1979-1980, I, 91).

65 CIL, XIII, 5099 (= Walser 1979-1980, I, 91; inv. 1849/00104). L'inscription aurait été trouvée devant le pilastre sud-ouest de l'édifice, « debout à la place qu'elle occupait », « à 7 pouces (= 21 cm) en avant de la face principale (de l'édifice) ». Bossert/Fuchs 1989, p. 19.

66 CIL, XIII, 5098 (= Walser 1979-1980, I, 90; inv. 1849/00103).

67 CIL, XIII, 5100 (= Walser 1979-1980, I, 85; inv. 1849/00105). D'après Schwarz 1957, p. 46-47, ces inscriptions ont été retrouvées « en avant du portique ».

68 Schwarz 1957, p. 46, dit qu'elles auraient toutes été trouvées « en avant du portique ». Bossert/Fuchs 1989, p. 19, rapportent les dires de d'Oleires: « en avant du péristyle, (là) où se trouvaient les inscriptions encore debout sur leur base et faisant face au même point d'horizon que le bâtiment ». Comme on le verra, les inscriptions pour Macer et son fils Macrius Nivalis ne pouvaient pas être simplement dressées sur une base, devant la colonnade: la première devait être appuyée contre un mur et la seconde insérée dans une maçonnerie. Ce témoignage ne peut donc pas être accepté dans son détail.

69 Le texte de l'inscription ne permet cependant pas d'assurer avec certitude que le donateur de la curie fut Afranius Professus, comme on le pense généralement (Bossert/Fuchs 1989, p. 35; Bielman 1992, p. 27; Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006, p. 25). Syntactiquement, il est vrai que l'antécédent de la relative introduite par *qui* doit être un homme; mais il serait aussi plus logique que cette relative dépende du *pronepti* qui la précède, et donc de l'épouse anonyme de Macer, ce qui correspondrait bien au temps utilisé (*donavit*), alors qu'on attendrait plutôt un plus-que-parfait dans le cas du rappel d'une réalisation de son arrière-grand-père. On pourrait dès lors songer à une erreur de syntaxe ou du moins à une forme d'attraction, avec un *qui* en lieu et place de *quae*, et une réalisation de la curie par l'épouse de Macer.

suggère que plusieurs notables avaient été honorés d'une *schola* et de statues, mais que Macer fut le premier à l'être lors de son duumvirat⁷⁰; indirectement, cela suppose que cette inscription ait été rédigée postérieurement au vote de *scholae* pour d'autres individus ou familles (comme les Otacilii ou M. Dunius), et donc un certain temps après le duumvirat de Macer⁷¹. La chronologie de l'inscription se situe sans doute dans le deuxième quart du II^e s., en raison de l'emploi de la formule *omnibus honoribus functus*⁷² et du lien de l'épouse avec [Afra]nius Professus, sans doute à identifier avec le propriétaire d'une *figlina*, active de Claude à Vespasien⁷³.

Il faudrait donc distinguer en théorie deux temps, celui où l'*ordo* décréta une *schola* et des statues à Macer, durant son duumvirat, puis celui où il vota des statues honorifiques pour Macer

70 Il semble qu'il faille accorder une valeur temporelle à ce *primo omnium / in duumviratu*; on comprendrait mal le simple énoncé d'une préséance au sein d'un collège de deux magistrats égaux, avec la référence problématique à un *omnes* mal défini.

71 Ce laps de temps n'est pas nécessairement très long puisque les inscriptions des Otacilii sont elles aussi à ranger dans le deuxième quart du II^e s. Il ne serait guère étonnant qu'à cette époque, l'aménagement des flancs du *forum* et de ses abords se soit accompagné de l'octroi de *scholae* aux principales familles de la cité, qui rivalisaient de générosité dans sa monumentalisation.

72 Wierschowski 1986, p. 287-294: la formule apparaît sous Hadrien.

73 Bielman 1992, p. 26-27.

Fig. 16

Avenches. Piédestal de Q. Cluius Macer (CIL, XIII, 5098 = Walsler 1979-1980, I, 90).



(et sa femme), financées par leurs fils. À première vue, les statues accompagnant la *schola* et celles qui reposaient sur ces piédestaux semblent être séparées dans le temps, et les deux opérations pourraient être dissociées, la première remontant au duumvirat de Macer, la seconde à une époque où leurs fils étaient adultes et pouvaient financer la réalisation des statues.

Mais il n'est pas complètement exclu qu'il s'agisse bel et bien du même aménagement monumental et des mêmes statues: les fils de Q. Cluius Macer pouvaient déjà être adultes lorsqu'il fut honoré lors de son duumvirat et Q. Macrius Nivalis avoir exercé les magistratures de la cité à une date de peu postérieure à son père⁷⁴. Dans ce cas, les enfants se seraient sim-



Fig. 17

Avenches. Inscription honorant Q. Macrius Nivalis (CIL, XIII, 5100 = Walsler 1979-1980, I, 85).

plement chargés de la réalisation de la *schola* et du programme statuaire familial votés par les décurions.

Or, on remarque que les trois inscriptions honorant cette même famille se présentent sur des supports très variés: pour l'épouse, un piédestal dont le champ épigraphique n'était pas délimité, haut et profond (70 cm) (fig. 15 et 18)⁷⁵; pour Macer, un piédestal dont le champ épigraphique était délimité par une double moulure, mais assez peu profond (35 cm), ce qui implique qu'il était presque certainement adossé à un mur⁷⁶. Enfin, l'inscription du fils couvre un bloc épais de seulement 22 cm de profondeur conservée, cassé à sa base et aussi sans doute à l'arrière⁷⁷. L'hétérogénéité de ces supports est difficile à interpréter: elle pourrait renvoyer à un programme monumental réalisé en plusieurs phases, faisant intervenir des ateliers de lapicides différents, d'autant plus que la forme des lettres de l'inscription de l'épouse de Macer est également très différente de celle utilisée pour le piédestal de son mari, bien que les deux piédestaux soient financés par leurs fils. Quoiqu'il en soit, que ces inscriptions aient été effectuées lors d'un même aménagement ou que leur réalisation se soit échelonnée dans le temps, on doit constater que leur forme rend un peu plus problématique le témoignage de l'inventeur, qui prétendait que toutes ces inscriptions étaient dressées sur la place du *forum*, en avant de la colonnade des exèdres ou *scholae*⁷⁸: seul le piédestal de l'épouse de Macer, assez classique, peut

74 Cette hypothèse n'est pas complètement incompatible avec celle d'A. Bielman sur un long passage de Macer dans l'armée avant son installation à Avenches, mais elle supposerait alors que Macer ait vécu très vieux. Bielman 1992, p. 23-28.

75 Base moulurée qui court sur la face antérieure et les faces latérales. À l'arrière, le bloc est simplement épannelé, une absence de finition qui indique clairement qu'il était destiné à être adossé à un mur ou une colonnade.

76 La moulure de base de ce piédestal (deux cavets séparés par deux listels) court sur trois côtés uniquement. Le lit d'attente est finement piqué pour recevoir sans doute la dalle formant corniche, tout comme les deux faces latérales, qui devaient donc être visibles. La face arrière, grossièrement dressée au pic ou à la pointe, était par conséquent invisible, appuyée contre une paroi, ou même peut-être insérée de quelques centimètres dans un mur de maçonnerie auquel elle s'adosserait, voire scellée au mortier.

77 Les deux faces latérales verticales sont dressées grossièrement à la pointe ou au pic et présentent une arête avant ciselée; le lit d'attente a reçu le même traitement, mais avec une ciselure le long des trois arêtes conservées. En plan, le bloc est légèrement trapézoïdal, mesurant 0,67 m en face avant, 0,66 m à l'arrière, sans doute pour faciliter sa mise en œuvre dans une maçonnerie de petit appareil où il était probablement scellé au mortier. Je remercie chaleureusement Philippe Bridel pour la description de ces supports et ses suggestions.

78 Sur le témoignage d'E. d'Oleires, voir Bossert/Fuchs 1989, p. 19.

se concevoir comme isolé sur un des flancs de la place publique. L'inscription de Macer devait au contraire s'appuyer contre un mur⁷⁹, et celle de son fils s'intégrer à un ouvrage maçonné, qu'il s'agisse d'un mur ou d'un piédestal. On en vient dès lors à se demander si ces différentes inscriptions ne sont pas venues orner un même édifice, s'y intégrant selon la configuration des lieux. Ne pourrait-il pas tout simplement s'agir de la *schola* dédiée à Macer, puisque nous savons que des *scholae* honorifiques comme celle de M. Dunius flanquaient le côté oriental du *forum*, et que l'on comprendrait mieux que les statues votées par l'*ordo* représentaient non pas le seul Macer, mais aussi sa famille ? Il ne serait de toute façon pas étonnant qu'un court délai ait été observé avant que l'aménagement effectif de la *schola* prenne place et donc que le texte de l'inscription de Macer puisse rehausser son prestige en signalant qu'il avait été le premier à se voir concéder une *schola* par l'*ordo*. Il faudrait donc qu'une des *scholae* du flanc est du *forum* soit dédiée à Macer et à sa famille, les différentes inscriptions pouvant éventuellement venir s'y insérer à différents moments. Le piédestal supportant une statue de sa femme y prenait place ou se dressait à proximité, sur le *forum*⁸⁰.

La *schola* de C. Flavius Camillus

Quant à la dernière inscription en l'honneur d'un notable de la colonie, le piédestal d'*Eburodunum* honorant C. Flavius Camillus (fig. 19), il fait référence au même type d'égards de la part des décurions⁸¹ : il rappelle ainsi que *schola* et statues avaient été accordées, *ob merita eius erga rem / publicam*, à un notable qui avait en outre été choisi comme *patronus ciuitatis*⁸². On peut

79 Le piédestal est plus haut et plus large que les dés portant les colonnes des exèdres du flanc oriental du *forum* (qui mesuraient de 73 à 74,5 cm de hauteur), et ne pouvait donc s'y adosser, car sa face arrière grossièrement dressée serait beaucoup trop visible. Cf. Bossert-Fuchs 1989, p. 66, Sc 20.

80 Dans ce cas, la forme des lettres de l'inscription de l'épouse, très différente, s'expliquerait bien par sa dissociation du programme de la *schola*. En même temps, sa localisation sur le flanc est du *forum* la mettrait en relation directe avec la *schola* de son époux et permettrait de tisser des liens d'alliance entre les grandes familles qui avaient marqué l'espace urbain, par la construction d'une curie (dont la localisation n'est pas connue avec certitude) ou l'aménagement de *scholae*.

81 CIL, XIII, 5063 (= Walser 1979-1980, I, 65). Je remercie Delphine Ackermann pour ses lumières sur cette inscription.

82 L'une des difficultés majeures de l'inscription réside dans les juxtapositions entre patronat de la *ciuitas* et patronat du *uicus*, et entre les termes de *colonia* et de *ciuitas*. Sur ces questions, voir Frei-Stolba 1995, p. 37 et 40.

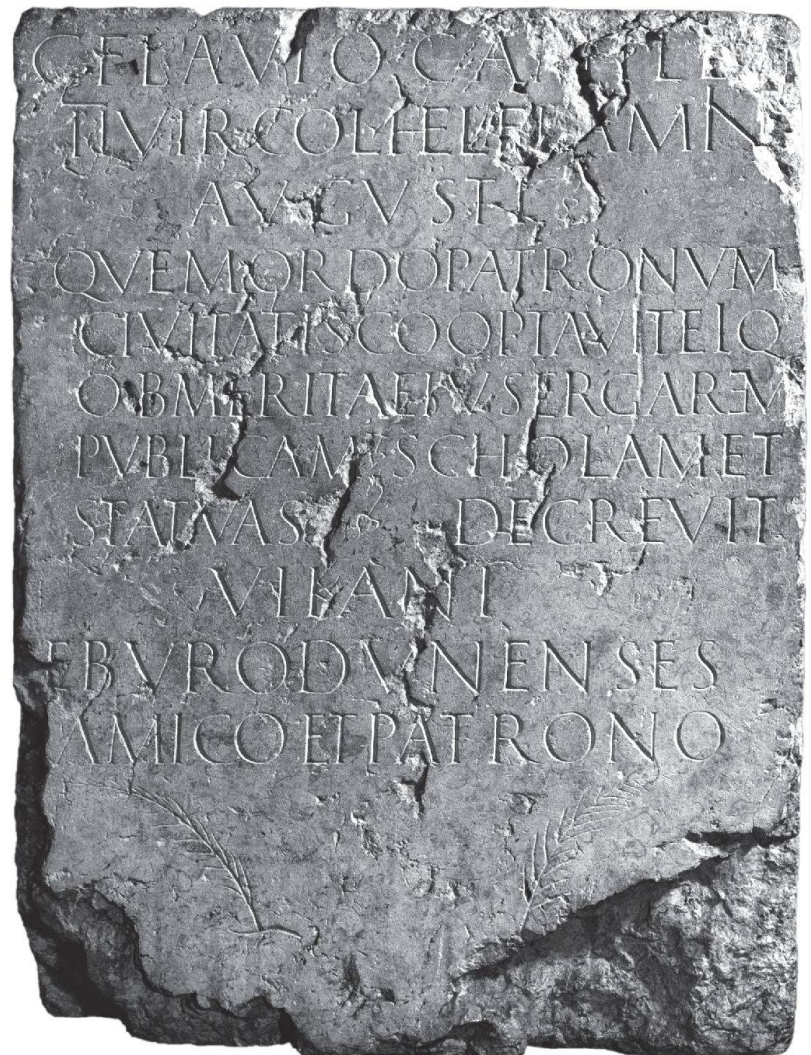


Fig. 18

Avenches. Moulure de base du piédestal honorant l'épouse de Macer (fig. 15). La face postérieure est simplement épannelée, ce qui indique très probablement que le piédestal était adossé à un mur ou à la colonnade d'un portique.

Fig. 19 (ci-dessous)

Piédestal d'*Eburodunum* (Yverdon-les-Bains), honorant C. Flavius Camillus (CIL, XIII, 5063 = Walser 1979-1980, I, 65). Musée d'Yverdon et région.



supposer qu'il s'agisse d'une *schola* proche dans l'esprit de celle de Macer ou des Otacilii, voire de M. Dunius, et que sa datation doive se situer vers la même époque⁸³. Quant à sa localisation, elle demeure incertaine, tout comme la juxtaposition des titres de *Iluir col(oniae) Hel(uetiorum)* et de *patronus ciuitatis*: on peut supposer que la *schola* ornait le *forum* colonial et donc que l'inscription du *uicus* d'*Eburodunum* faisait référence à une réalisation du chef-lieu, éloigné de 35 km environ. En effet, le piédestal en question est accordé à leur *amicus* et *patronus* par les *uikani Eburodunenses*, et non par les *Helueti publice*: il semble donc juste de dissocier cet honneur particulier, à savoir l'érection d'une statue sur un piédestal calcaire poli sur ses quatre faces, et donc destiné à occuper un espace public à *Eburodunum*, et celui rendu par l'*ordo* (colonial⁸⁴) lui-même au *Iluir* de la colonie, à savoir l'attribution d'une *schola* et de statues, à Avenches même⁸⁵. On pourrait s'étonner que le texte ne précise pas la localisation de cette *schola*, si elle ne se trouvait pas à proximité immédiate du piédestal; mais il se peut aussi qu'il s'agisse là d'une formule assez stéréotypée et que chacun savait dans la cité des Helvètes que les *scholae* octroyées par l'*ordo* entouraient le *forum* colonial dans le chef-lieu de cité.

Conclusions

On aura donc compris que cette interprétation des *scholae* de la colonie d'Avenches tend à les situer autour du *forum*, et refuse de les assimiler à des édifices collégiaux nécessairement complexes, organisés autour d'une vaste pièce principale, d'une cour centrale et de dépendances, ou à des aménagements curvilignes munis de banquettes⁸⁶.

Au contraire, tout pousse à identifier plutôt ces *scholae* avec des édifices rectangulaires situés à proximité immédiate du *forum* et donnant directement sur la place ou sur une des voies qui y menaient. Leur plan pouvait librement varier et s'adapter aux besoins spécifiques de chaque réalisation. Dans le cas de la *schola* des Nautes et de l'hypothétique « *schola* de Minerve » située au nord-est du *forum*, la configuration de la pièce et la présence éventuelle de banquettes soulignent le caractère convivial et sans doute culturel des édifices, qui étaient probablement présidés par une statue de culte. S'y tenaient les réunions et certaines cérémonies, en un lieu très en vue de la ville, à l'entrée du *forum*: la fonction de représentation bien attestée pour les *scholae* collégiales trouverait ici une expression très appropriée.

Quant aux *scholae* honorifiques, elles adoptaient sans doute un plan légèrement différent, plus large que profond. On peut aisément imaginer qu'elles jouaient un peu le rôle de gale-

ries, dans l'esprit même de la *schola* du portique d'Octavie, à Rome. Elles étaient donc couvertes d'inscriptions vantant les mérites du personnage honoré et de sa famille, comme nous l'avons bien conservé dans le cas des Otacilii. Les inscriptions en l'honneur de la famille de Q. Cluius Macer montrent par ailleurs qu'un tel espace était soigneusement aménagé, avec des inscriptions scellées, des piédestaux adossés ou dégagés reprenant les statues des personnages honorés: c'était clairement un espace d'auto-célébration.

Cette étude des multiples *scholae* d'Avenches permet aussi de reconnaître le contrôle des autorités civiques sur l'espace public. Car c'est l'*ordo decurionum* qui est maître du jeu: c'est lui qui octroie le terrain aux nautes et c'est lui qui décrète l'attribution de *scholae* à Q. Cluius Macer et C. Fluius Camillus, et sans aucun doute aux autres. Derrière tous ces édifices, dont on a tâché de montrer qu'ils n'étaient finalement pas si différents les uns des autres, c'est le sénat local, et donc les élites coloniales, qui apparaissent dans tout leur pouvoir, qu'il s'agisse de reconnaître à un collège de nautes son utilité publique et son insertion civique par la construction de son siège

83 Frei-Stolba 1999, p. 91, suppose que C. Fluius Camillus était un membre d'une branche latérale de la grande famille des Camilli et qu'il accéda à la citoyenneté romaine sous Vespasien. Dans le même sens, Bielman 1996, p. 57. Que sa famille ait accédé à la citoyenneté sous les Flaviens semble hors de doute, mais rien n'indique qu'il ait fait partie de la première génération. Par contre, l'inscription mieux datée de Q. Cluius Macer offre peut-être un *terminus post quem* à cette inscription, puisqu'il y est dit qu'il fut le premier à se voir honoré d'une *schola* lors de son duumvirat. Le duumvir C. Fluius Camillus devrait dès lors lui être postérieur. Formellement, on notera également que les lettres du piédestal de Camillus semblent très proches de celles de l'inscription de l'épouse de Q. Cluius Macer, avec plusieurs ligatures.

84 On comprend ici que l'*ordo* en question renvoie aux décurions de la colonie, même s'il n'est pas complètement exclu qu'un *uicus* dispose d'un organe pouvant prendre de telles décisions: en Germanie supérieure, on trouve ainsi mention d'un décret des décurions du *pagus Andomus* (CIL, XIII, 5474) chez les Lingons, ou encore d'un décret de l'*ordo* du *saltus Sumelocennensis* (CIL, XIII, 6365). Sur ces questions, voir Raepsaet-Charlier 1999, p. 289 et 308-309.

85 L'autre possibilité serait que le *uicus* dispose, comme à *Lousonna*, d'un espace public bordé d'exèdres, où les *uikani Eburodenses* auraient pu élever cette statue à leur *amicus* et *patronus*, parmi d'autres statues de sa *schola*. Même si les fouilles récentes ont permis de bien reconstituer l'histoire du site, de l'âge du Bronze au Bas-Empire, on ignore encore tout du centre monumental du *uicus* d'*Eburodunum*. Pour un état de la question et la référence à la bibliographie antérieure, voir Brunetti 2007, p. 12-15.

86 *Contra* Schwarz 1957. On voit d'ailleurs mal comment ce type de banc public aurait pu intégrer des statues honorifiques votées en même temps que la *schola*, à moins de vouloir dissocier celle-ci des statues mentionnées par les inscriptions, ce qui est peu probable.

à l'entrée du *forum*, ou bien de favoriser l'émulation entre notables, véritable moteur de l'évergétisme, par la concession d'espaces d'auto-représentation bordant l'aire publique.

Si nous sommes globalement bien mal armés pour appréhender dans le détail les transformations successives du centre civique d'Avenches, nous pouvons néanmoins constater ce surgissement de *scholae* dans l'espace urbain, au cours de la première moitié du II^e s., et sans doute après 125, ce qui offre un jalon supplémentaire dans l'histoire du *forum* colonial. Certaines *scholae*, comme celle des *nautae*, étaient de nouvelles constructions adaptées aux besoins spécifiques du collège; d'autres, comme celle des *Otacilii*, accompagnaient sans doute la monumentalisation d'un accès majeur au *forum*. Quant aux *scholae* de M. Dunius et de Q. Cluius Macer, à l'est de la place, nous ignorons s'il s'agissait d'aménagements d'édifices antérieurs ou de nouvelles constructions. Mais la carrière de ce dernier au

moins se situe, elle aussi, très vraisemblablement dans la première moitié du II^e s. et l'aménagement probable de cette *schola* nous place sans doute à la même époque. Il apparaît ainsi qu'en un laps de temps assez court, le centre monumental d'Avenches s'est couvert de plusieurs *scholae*, un phénomène qui ne trouve pas de parallèles – sous cette appellation – dans l'histoire des villes de l'Occident romain. Dans un contexte d'émulation sans doute très poussée, les notables se sont emparés de ce terme pour désigner une série de locaux destinés à certaines formes de sociabilité et de mise en scène familiale, à l'époque même où le collège des *nautae*, tout comme d'autres collèges de l'Occident romain, était en pleine expansion et cherchait lui aussi à marquer, par une visibilité accrue, sa position dans les hiérarchies urbaines en voie de recomposition. L'apparition des *scholae* est ainsi à la fois le signe de l'inventivité et des transformations de la société coloniale au cours du II^e s.

Bibliographie

Revue, séries et sigles

- AE
L'année épigraphique, Paris.
- BPA
Bulletin de l'Association Pro Aventico, Avenches.
- CAR
Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.
- CIL
Corpus inscriptionum latinarum, Berlin.
- CRAI
Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.
- Doc. MRA
Documents du Musée romain d'Avenches, Avenches.
- GAS
Guides archéologiques de la Suisse.
- ILS
H. Dessau, *Inscriptiones Latinae selectae*, Berlin.
- JRA
Journal of Roman Archaeology, Portsmouth.
- MRA
Musée romain d'Avenches.
- RA
Revue archéologique, Paris.
- REA
Revue des études anciennes, Bordeaux.
- RHV
Revue historique vaudoise, Lausanne.
- ZPE
Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik, Bonn.

Monographies et articles

- Berti 1995
S. Berti, Nouvelles recherches sur le vicus de Lousonna, in: R. Frei-Stolba, H. E. Herzig (éd.), *La politique édilitaire dans les provinces de l'Empire romain (I^{ère}-IV^{ème} siècles après J.-C.)*, Actes du II^e colloque roumano-suisse (Berne, 12-19 septembre 1993), Berne, 1995, p. 249-256.
- Bielman 1992
A. Bielman, À propos de Quintus Cluvius Macer, duumvir d'Avenches, *BPA* 34, 1992, p. 23-30.
- Bielman 1996
A. Bielman, Un nouveau *flamen* chez les Helvètes, *BPA* 38, 1996, p. 53-58.
- Bielman/Blanc 1994
A. Bielman, M. Blanc, Le forum d'Avenches: inscriptions et monuments, *Études de Lettres* (Lausanne) 1994, p. 83-92.
- Blanc 2003
P. Blanc, Chronique des fouilles archéologiques. Avenches / Aux Conches-Dessus, *Insulae* 21, 27, 33, 39, *BPA* 45, 2003, p. 164-167.
- Bögli 1970-1971
H. Bögli, *Insula* 16 Est. Rapport sur les fouilles exécutées en 1965/1966, *BPA* 21, 1970-1971, p. 19-39.
- Bögli 1975
H. Bögli, Il Capitolium di Aventicum, in: *Atti del convegno internazionale per il 19^o centenario della dedicazione del Capitolium e per il 150^o anniversario della sua scoperta*, Brescia, 1975, t. 2, p. 145-149.
- Bollmann 1998
B. Bollmann, *Römische Vereinshäuser. Untersuchungen zu den Scholae der römischen Berufs-, Kult- und Augustalen-Kollegien in Italien*, Mainz, 1998.
- Bossert/Fuchs 1989
M. Bossert, M. Fuchs, De l'ancien sur le forum d'Avenches, *BPA* 31, 1989, p. 12-105.
- Bouet 2001
A. Bouet, Les collèges dans la ville antique: le cas des *subaediani*, *RA*, 2001, p. 227-278.
- Bridel 1995
Ph. Bridel, *Aedes Mineruae*? Pour une relecture du prétendu « capitolium » de l'*insula* 23, in: F. E. Koenig, S. Rebetz (éd.), *Arculiana. Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, Avenches, 1995, p. 61-74.
- Brunetti 2007
C. Brunetti, avec des contributions de Ph. Curdy et al., *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer* (CAR 107), Lausanne, 2007.
- Cagnat 1913
R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les Empereurs*, Paris, 1913.
- Carrillo Díaz-Pinés 1995
J.R. Carrillo Díaz-Pinés, Las sedes de corporaciones en el mundo romano: un problema de identificación arqueológica, *Anales de arqueología cordobesa* 6, 1995, p. 29-78.

- Collart/Van Berchem 1939
P. Collart, D. Van Berchem, *Inscriptions de Vidy*, *RHV*, 1939, p. 127-131.
- Delbarre-Bärtschi/Bossert 2006
S. Delbarre-Bärtschi, M. Bossert, Une nouvelle salle de réunion aux portes du forum d'Aventicum. Mosaïque à décor géométrique et banquette à décor de lions, *BPA* 48, 2006, p. 9-47.
- Fishwick 1991
D. Fishwick, *The Imperial Cult in the Latin West. Studies in the Ruler Cult of the Western Provinces of the Roman Empire*, vol. II, 1, Leiden, 1991.
- Frei-Stolba 1988
R. Frei-Stolba, Q. Otacilius Pollinus: Inquisitor III Galliarum, in: P. Kneissl, V. Losemann (Hrsg.), *Alte Geschichte und Wissenschaftsgeschichte, Festschrift für Karl Christ zum 65. Geburtstag*, Darmstadt, 1988, p. 186-201.
- Frei-Stolba 1995
R. Frei-Stolba, Die Patroni von Aventicum, in: F. E. Koenig, S. Rebetz (éd.), *Arculiana. Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, Avenches, 1995, p. 33-45.
- Frei-Stolba 1999
R. Frei-Stolba, Recherches sur les institutions de Nyon, Augst et Avenches, in: M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier (éd.), *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*, Paris, 1999, p. 29-95.
- Frei-Stolba/Bielman 1996
R. Frei-Stolba, A. Bielman, *Les inscriptions. Textes, traduction, commentaire (Doc. MRA 1)*, Lausanne, 1996.
- Fuentes Sánchez 2006
M. Fuentes Sánchez, Novedades en el extremo sureste del foro de Carthago Nova: el porticado de la sede colegial, *Mastia* 5, 2006, p. 141-155.
- Gilliard 1939
F. Gilliard, Un quartier de « Lousonna ». Plan général des fouilles de la Maladière, à Vidy, *RHV*, 1939, p. 113-126.
- Gilliard 1943
F. Gilliard, Un quartier de Lousonna à la Maladière (Vidy), *RHV*, 1943, p. 2-12.
- Goffaux 2008
B. Goffaux, *Schola*, collègue et cité: à propos de CIL, XIV, 2634, *Revue belge de philologie et d'histoire* 86, 2008, p. 47-67.
- Goffaux 2011
B. Goffaux, *Schola*: vocabulaire et architecture collégiale sous le Haut-Empire en Occident, *REA* 113.1, 2011 (sous presse).
- Gros 1997
P. Gros, Maisons ou sièges de corporations ? Les traces archéologiques du phénomène associatif dans la Gaule romaine méridionale, *CRAI*, 1997, p. 213-241.
- Gros 2001
P. Gros, *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. I. Les monuments publics*, Paris, 2001².
- Jomini 1903
F. Jomini, Fouilles des particuliers, 1898-1902, *BPA* 8, 1903, p. 30-34.
- Marcu 2006
F. Marcu, *Scholae in the forts of Dacia*, *Dacia* 50, 2006, p. 255-265.
- Mentxaka 1993
R. Mentxaka, *El senado municipal en la Bética hispana a la luz de la lex Imitana*, Vitoria, 1993.
- Noguera Celdrán 2002
J. M. Noguera Celdrán, Un edificio del centro monumental de Carthago Nova: análisis arquitectónico-decorativo e hipótesis interpretativas, *JRA* 15, 2002, p. 63-96.
- Oelschig 1995
S. Oelschig, Methode und Geschichte: Variationen zur Inschrift CIL XIII 11480, in: F. E. Koenig, S. Rebetz (éd.), *Arculiana. Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, Avenches, 1995, p. 47-60.
- Oelschig 2009
S. Oelschig, *Kaleidoskop der Epigraphik. Katalog und Rekonstruktion der römischen Steininschriften von Avenches/Aventicum (Doc. MRA 16)*, Avenches, 2009.
- Patterson 1994
J. R. Patterson, The Collegia and the Transformation of the Towns of Italy in the Second Century AD, in: *L'Italie d'Auguste à Dioclétien*, Rome, 1994, p. 227-238.
- Von Petrikovits 1975
H. von Petrikovits, *Die Innenbauten römischer Legionslager während der Prinzipatszeit*, Opladen, 1975.
- Pichard Sardet et al. 1993
N. Pichard Sardet, S. Berti, C. May Castella, *Lousonna. La ville gallo-romaine et le musée (GAS 27)*, Lausanne, 1993.
- Raepsaet-Charlier 1993
M.-Th. Raepsaet-Charlier, Diis Deabusque sacrum. *Formulaire votif et datation dans les Trois Gaules et les deux Germanies*, Paris, 1993.
- Raepsaet-Charlier 1999
M.-Th. Raepsaet-Charlier, Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut Empire: bilan et questions, in: M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier (éd.), *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*, Paris, 1999, p. 271-352.
- Reynolds 1969
J. Reynolds, Q. Otacilius Pollinus of Aventicum, *BPA* 20, 1969, p. 53-57.
- Schwarz 1957
G. Th. Schwarz, Les *scholae* et le forum d'Aventicum, *BPA* 17, 1957, p. 13-74.
- Secretan 1910
E. Secretan, Fouilles en Prilaz (hivers 1907 à 1909), *BPA* 10, 1910, p. 28-33.
- Subias Pascual 1994
E. Subias Pascual, Las sedes colegiales en época romana. Problemas de tipología arquitectónica, *Butlletí Arqueològic* 16, 1994, p. 85-110.
- Tran 2006
N. Tran, *Les membres des associations romaines. Le rang social des collegiati en Italie et en Gaules, sous le Haut-Empire*, Rome, 2006.

Van Nijf 1997

O. M. van Nijf, *The Civic World of Professional Associations in the Roman East*, Amsterdam, 1997.

Walser 1979-1980

G. Walser, *Römische Inschriften in der Schweiz*, Bern, 1979-1980.

Wavre 1903

W. Wavre, Les inscriptions de la Conchette, *BPA* 8, 1903, p. 45-55.

Wierschowski 1986

L. Wierschowski, AE 1980, 615 und das erste Auftreten der Formel « *omnibus honoribus in colonia sua functus* » in den westlichen Provinzen, *ZPE* 64, 1986, p. 287-294.

Crédit des illustrations

Fig. 1, 5, 9

Dessins MRA.

Fig. 2

F. Gilliard, Un quartier de *Lousonna* à la Maladière (Vidy), *RHV*, 1943, p. 3, fig. 1.

Fig. 3

Photo Musée romain de Vidy; dessin Ph. Bürli, MRA.

Fig. 4, 7, 14

Documents et archives MRA.

Fig. 6, 15-18

Photos A. Schneider, MRA.

Fig. 8

Dessin Ph. Bürli, MRA, d'après Ph. Bridel, *Aedes Mineruae ? Pour une relecture du prétendu « capitole » de l'insula 23*, in: F. E. Koenig, S. Rebetz (éd.), *Arculiana. Recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, Avenches, 1995, p. 67, fig. 3.

Fig. 10-13

S. Oelschig, *Kaleidoskop der Epigraphik. Katalog und Rekonstruktion der römischen Steininschriften von Avenches/Aventicum* (Doc. MRA 16), Avenches, 2009.

Fig. 19

Musée d'Yverdon et région. Photo L. Decoppet, Yverdon-les-Bains.